



Notre AGGLOPÔLE magazine

ARCHIPEL DE THAU

P. 17

L'Agglo fait escale à Sète

Ce qui vous attend
en 2024 sur le territoire

p. 8

Flex, un an après

p. 6

LES 14 COMMUNES DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Villeveyrac :
4 007 Villeveyracois



Poussan :
6 634 Poussannais



Montbazin :
2 988 Montbazinois



Gigean :
6 642 Gigeannais



Bouzigues :
1 657 Bouzigauds



Loupian :
2 234 Loupianais



Mèze :
12 834 Mézois



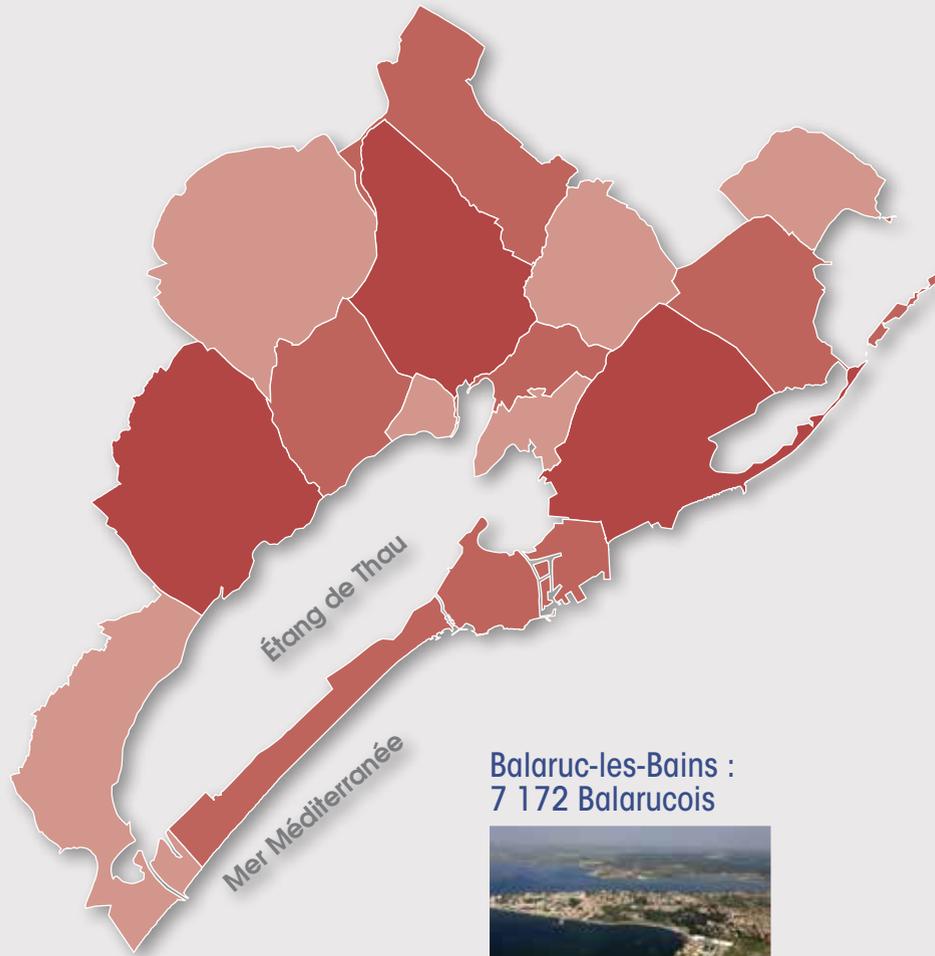
Marseillan :
7 751 Marseillanais



Sète : 45 286 Sétois



Sète agglomération méditerranéenne,
c'est **130 772 habitants**



Mireval :
3 444 Mirevalais



Vic-la-Gardiole :
3 328 Vicois



Balaruc-le-Vieux :
2 755 Balarucois



Balaruc-les-Bains :
7 172 Balarucois



Frontignan :
24 040 Frontignanais



Thau en chiffres

700 000

visiteurs sur le site
Internet de l'agglo en 2023

[Voir page 5](#)

4

start up accompagnées
par Flex

[Voir page 6](#)

1

schéma touristique
pour les 5 ans à venir

[Voir page 10](#)

15

enfants pour la
nouvelle classe musicale

[Voir page 22](#)



Les bons chiffres de l'emploi !

En 2023, le chômage a connu sur notre bassin d'emploi une baisse historique, l'une des 3 plus importantes des 32 bassins de la région Occitanie. En s'établissant en fin d'année à 9,7% de la population en âge de travailler, il est, pour la première fois, passé sous la moyenne départementale. Et la décade, de 3 points, a été de 10 fois supérieure à la moyenne régionale ! Le nombre de personnes inscrites en catégorie A, soit celles totalement dépourvues d'emploi, a baissé de 10% l'an dernier, deux fois plus qu'en région.

En comparaison avec la situation en 2020, où le chômage était de 13% sur le bassin de Thau en pleine pandémie, et dépassait les 15% au début du siècle, cette amélioration témoigne d'un redressement économique considérable. Avec 38 000 emplois sur notre territoire, dont la moitié à Sète, nous enregistrons une augmentation de plus de 8% du nombre d'emplois proposés en 10 ans, dépassant largement l'accroissement démographique.

Ces résultats au niveau de notre territoire sont le fruit d'un travail acharné et de la création d'un écosystème propice à la croissance avec des structures performantes comme l'agence d'attractivité Blue Invest, la pépinière FLEX ou l'écosite de Mèze récemment réhabilité. En 2024, nous poursuivons sur cette lancée, avec la construction d'un hôtel d'entreprises au cœur de la zone économique du Parc aquatechnique.

C'est aussi la conséquence du choix stratégique, opéré en 2014, de transférer à l'agglo la gestion des zones d'activités économiques qui ont bénéficié d'un budget de modernisation de 47 millions d'euros ; et de notre volonté à préserver la stabilité économique en votant des aides exceptionnelles lors de la crise sanitaire pour sauver les commerces et entreprises menacées.

Aujourd'hui, la diversification économique est cruciale, et nous ambitionnons de faire de l'Est de Sète un pôle d'économie culturelle et créative, en résonance avec la dynamique montpelliéraine. Les investissements dans l'extension des zones économiques, comme Massilia à Marseillan et l'Engarone à Mèze, témoignent de notre engagement envers la création d'emplois. Et nous sommes fiers de notre rôle dans le secteur de l'économie bleue, avec des projets novateurs tels que la réutilisation des déchets coquillers et l'exploitation des algues de l'étang. Toutes ces initiatives modernes s'appuient sur des métiers traditionnels qui contribuent à la dynamique locale.

Les bons chiffres de l'emploi qui marquent ce début d'année ne font que renforcer notre détermination à créer les conditions favorables à un développement économique continu. Avec des partenariats solides, des investissements stratégiques et une vision claire, nous sommes prêts à affronter les défis à venir et à faire de notre bassin d'emploi un modèle d'épanouissement économique pour tous.

François Commeinhes,

Président de
Sète agglomération méditerranée,
Maire de Sète

L'Écosite de Mèze réhabilité et modernisé

Près de 4 M€ ont été investis pour réhabiliter le lieu, avec l'objectif de créer un nouveau Pôle économique de la croissance bleue, centré sur l'innovation environnementale.

Après l'achèvement des trois premières phases (la quatrième comprenant le nouveau parking, le sera d'ici 2025), son inauguration a eu lieu le 11 janvier en présence du sous-Préfet de l'Hérault, du Président de SAM, François Commeinhes et du Maire de Mèze et Vice-président de SAM, Thierry Baéza.

Les entreprises, Greensea (culture des microalgues) et Acqua.Ecologie (traitement et réutilisation de l'eau), sont venues s'y implanter. Un des bâtiments a été rénové pour l'ARDAM (centre de formation, de conseil et d'animation dans le développement durable) et la société Entech (ingénierie conseil) a bénéficié d'une extension de ses locaux. Enfin, l'amphithéâtre qui accueille des conférences, a été également restauré.



Don et réemploi : un nouvel espace a ouvert ses portes

Après celui de Sète (Zone des Eaux-Blanches), en 2021, l'Agglopôle, engagée en faveur de l'économie circulaire, a ouvert, le 21 décembre dernier, un deuxième espace don et réemploi à la déchetterie de Frontignan (Chemin des Prés Saint-Martin).

Votre garage est encombré d'articles de sport qui prennent la poussière ? Vous recherchez un vélo pour votre enfant ou une paire de chaussures pour votre prochain séjour au ski ? Rendez-vous du mardi au samedi de 8h15 à midi. Les objets sont réceptionnés par un agent, puis triés et exposés en attendant de repartir avec un nouvel usager (particuliers, associations humanitaires).



Oekotri, c'est parti !

Un nouveau centre de tri « nouvelle génération » de 5.800 m², baptisé Oekotri, a été inauguré le 29 novembre dernier à Saint Thibéry. Celui-ci, né de la décision de 7 collectivités de l'Ouest et du Centre Hérault, dont Sète agglopôle méditerranée, va désormais gérer tous les déchets « emballages et papiers » destinés aux bacs jaunes, qui une fois triés (12 séparateurs optiques peuvent traiter 10,5 t/heure), seront envoyés vers les filières de recyclage.

L'objectif est de traiter 30.000 tonnes par an à l'horizon 2030. 24,9 M€ ont été investis dans cet équipement par les actionnaires de la SPL Oekomed, l'ADEME dans le cadre du Plan relance France 2030 (4,19 M€), le CITEO (0,95 M€) et la Région Occitanie (0,7 M€).



Préserver l'eau, ça s'apprend !

L'Agglopôle vient d'équiper 14 écoles du territoire (une par commune) d'un récupérateur d'eau de pluie de 300 litres. Objectifs : favoriser à travers un projet pédagogique, la réutilisation de l'eau pour économiser la ressource et sensibiliser les plus jeunes à sa préservation.

Grâce à cette opération, les enfants agiront concrètement de manière responsable au quotidien, en arrosant les potagers et jardinières des écoles, sans avoir recours à l'eau potable. François Commeinhes, Président de l'Agglopôle et Josian Ribes, Vice-président de l'Agglopôle délégué à la sensibilisation à l'environnement, se sont rendus à l'école élémentaire Ferdinand Buisson, établissement à l'initiative du projet, pour échanger avec les élèves.





Un partenariat pour développer l'économie bleue

Jean-Guy Majourel, 1^{er} Vice-Président de Sète agglomération méditerranéenne, était le 13 décembre dernier, au Parc des Expositions de Montpellier où se tenait un événement de premier plan dans le domaine des énergies renouvelables, le Salon EnerGaïa.

C'est dans ce cadre qu'il a signé une convention de partenariat avec le Pôle Mer Méditerranée, un acteur incontournable du développement durable de l'économie maritime et littorale sur le bassin méditerranéen. L'un des objectifs est d'établir une de ses antennes à Sète (dans la pépinière d'entreprises Flex, située Avenue des Eaux-Blanches) pour faciliter notamment l'accueil des porteurs de projets locaux concernés par ces thématiques.

Valorisation de déchets conchyliques

Suite à un appel à projets de l'École des Mines d'Albi, 5 élèves ingénieurs ont travaillé sur le projet proposé par l'Agglomération, relatif à l'innovation et la performance industrielle autour de la valorisation locale des coquilles d'huîtres. Le 24 janvier, les étudiants ont pu présenter leurs résultats au Salon Mission Innovation de l'école des Mines à Albi, en présence de Jil Heck, chargée de mission économie circulaire au sein de l'Agglomération. Les premiers tests de faisabilité confirment que les coquilles d'huîtres peuvent être utilisées pour produire du ciment. Et dans une logique d'économie circulaire locale, ce ciment coquillier peut même être utilisé pour coller les naissains sur les cordes lors de l'élevage d'huîtres. Le déchet du conchyliculteur peut ainsi devenir sa propre ressource. La boucle serait ainsi bouclée.



◆ EN BREF ...

Chauffage : maîtrisez votre consommation

Vous habitez ou travaillez sur le territoire ? Vous pouvez réduire jusqu'à 15% votre consommation de chauffage électrique !

Grâce à la signature d'un partenariat avec Voltalis, une solution totalement gratuite, de pilotage intelligent (boîtier connecté) de vos radiateurs, vous est proposée pour vous aider à faire des économies. Via votre espace personnel en ligne, vous pouvez définir à distance une température pour chaque pièce ou programmer leur fonctionnement. Vous bénéficiez également d'un suivi de vos consommations et de conseils. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez solliciter Voltalis par téléphone au 05 40 25 69 96 ou par mail : agglopole@voltalis.com

L'Agglo mise sur le sport de haut niveau

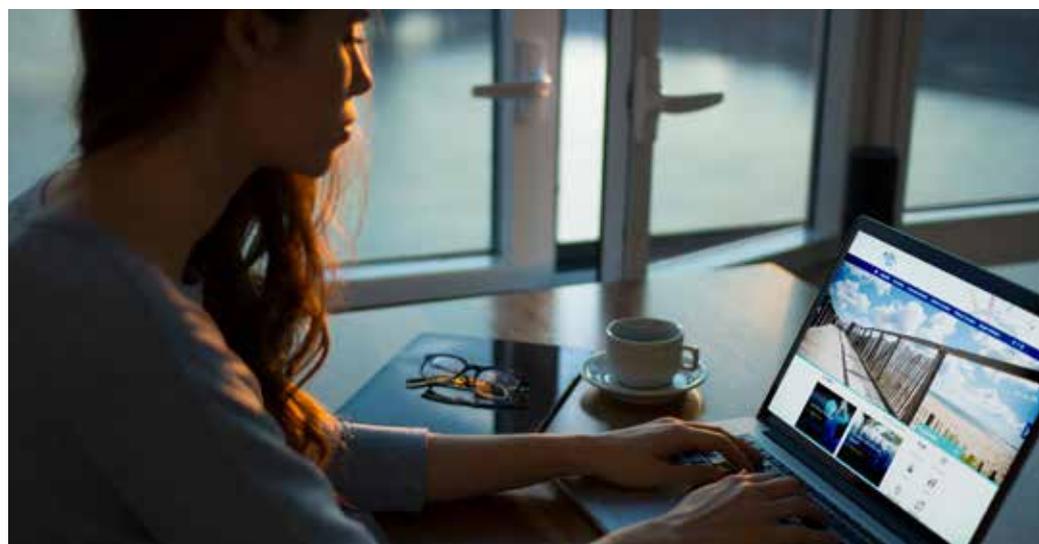
Les athlètes sont de véritables ambassadeurs du territoire. Les meilleurs d'entre eux et en particulier les plus jeunes, peuvent se voir attribuer une aide financière permettant leur progression sportive et leur développement personnel.

La demande d'aide est à réaliser jusqu'au 31 mars 2024 sur <https://soutienshn.agglopole.fr> ou à déposer à l'Agglomération, après l'avoir préalablement téléchargée et remplie sur www.agglopole.fr. La demande sera instruite par la commission Sport, qui donnera un avis avant attribution. La subvention est accordée en une seule fois pour un an. Renseignements par téléphone au 04 67 46 22 12 ou par mail sur sports@agglopole.fr

Des aides pour rouler en électrique

Vous habitez l'une des 14 communes du territoire et n'avez toujours pas demandé l'aide de l'Agglomération pour l'achat d'un vélo ou d'une trottinette à assistance électrique ?

Il suffit de s'inscrire sur <https://subventions-vae.agglopole.fr/> pour recevoir un dossier. Le montant de l'aide accordée est de 25 % de la valeur du vélo ou de la trottinette (plafonnée à 200 €). Un premier bonus de 50€ est ajouté pour les véhicules achetés dans un commerce de l'agglomération. Et un second bonus de 50€, pour les vélos à assistance électrique d'occasion ou les vélos standards électrifiés achetés chez un commerçant. Tous les renseignements sur <https://www.agglopole.fr>



684.918

Depuis la création en 2008, de notre tout premier site internet, 2023 a été l'année où la fréquentation aura été la plus forte, avec pas loin de 700.000 visites. En 5 ans, elle a même été plus que doublée avec plus de 104% d'augmentation : 2019 (335.545) et 2023 (684.918).

Hormis entre 2020 et 2021 (période de Covid), le taux d'augmentation d'une année sur l'autre a toujours dépassé au moins les 22% (record de 31,40% entre 2019 et 2020). Entre 2022 et 2023, l'on a encore comptabilisé 25,75% de progression. Les deux mois de l'année ayant généré le plus de connexions ont été, sans surprise, juillet et août et les transports (bus et navettes maritimes), les piscines et la collecte des déchets ont été les thématiques les plus plébiscitées.

► Flex, un an après..

Flex, la première pépinière de jeunes entreprises de notre territoire, a été inaugurée il y a à peine plus d'un an afin d'accompagner la création d'entreprises innovantes. Zoom sur ses premiers « pépins », de jeunes entrepreneurs qui ont lancé leur star-up et pu bénéficier des services et des réseaux de la pépinière.



Jonathan GOMEZ et Charlotte SOTTO - Andragogy

Créée en juin 2022, Andragogy a rejoint Flex en juin 2023 et comptera bientôt 15 personnes dans son équipe. Sa directrice Charlotte est sétoise, et souhaitait créer avec son compagnon Jonathan quelque chose pour le territoire et sur le territoire ! L'activité est diversifiée. D'une part, Andragogy met en relation des formateurs et organismes de formation, accompagne les écoles, les entreprises qui recherchent des formateurs (avec plus de 1.500 formateurs dans leur base de données). D'autre part, elle produit du contenu pédagogique, des cours, des leçons sous divers formats (écrits, vidéos, schémas pour illustrer les cours). « Nous avons la méthode pour créer des cours en s'appuyant sur des experts métiers dans différentes filières : développement web, design, ingénierie patrimoniale, immobilier... Nous avons animé plus de 1.200 journées de formations, et créé plus de 200 modules de formation ». La jeune entreprise intervient sur tout le territoire national, même les DOM TOM et envisage de passer prochainement à l'international. « Nous collaborons également avec un laboratoire de Montpellier relatif à l'intelligence artificielle, avons de nombreux partenariats, obtenu le label French Tremplin, et sommes aussi accompagnés par la BPI et le BIC de Montpellier. Intégrer Flex a été un gros plus ! Avec une logistique, des bureaux, que nous n'avions pas. Nous échangeons également beaucoup avec d'autres start-up, il y a une résonance territoriale locale, cela apporte plus de crédibilité au projet, c'est un vrai coup de pouce. C'est également à Flex que nous avons rencontré notre associé Sacha qui assure la structuration du projet. On n'a pas encore démarré avec Flex le processus d'accompagnement star-up puisque nous nous sommes aussi incubés dans une autre pépinière (Gigamed) avec laquelle on a déjà démarré un programme d'accélération star up, mais on a pu bénéficier des bureaux de Flex et de ce cadre de travail très confortable. Les contacts y sont quotidiens avec les autres jeunes pousses, nous apprécions beaucoup tous ces temps de rencontre et de convivialité partagée ».

www.andragogy.fr



Paul MAUBAREYT et Stéphanie GICZI - Token

Cette agence digitale travaille en lien avec les entreprises pour améliorer leur communication sur le Web, à travers les sites, les réseaux sociaux, le référencement naturel ou payant, toutes les techniques pour communiquer sur le digital et sur le web. Leur credo : la visibilité et le sur-mesure. « L'innovation est au cœur de notre activité, via l'intelligence artificielle que nous utilisons à bon escient pour les techniques de rédaction ou la stratégie de référencement... ».

L'offre est innovante car elle vise à rendre visible à l'international des entreprises locales par le Numérique. Le chiffre d'affaires, la notoriété, la création d'emplois sont ainsi boostés. Innovante aussi car Token touche à tous les domaines, ce qui propulse sur le devant de la scène les entreprises de la croissance bleue, les industries culturelles et créatives, celles reliées à la santé, au bien-être, à l'économie circulaire, sociale et solidaire de l'Agglo.

« Nous avons choisi Flex car avec mon associée, habitant tous deux Poussan, nous recherchions un lieu de vie autour du bassin de Thau pour installer nos bureaux et continuer notre croissance. Et le fait d'être accompagnés par l'Agglo sur la gestion de l'entreprise, ainsi que le dynamisme de la pépinière, nous ont convaincus. Cette première année à Flex s'est très bien passée, les relations avec Emmanuel Begou, directeur de Flex, et son équipe, sont très bonnes, il y a une véritable émulation avec l'arrivée régulière de nouvelles personnes, des échanges et une très bonne ambiance... Flex nous a apporté de nombreux contacts au niveau commercial, il y a beaucoup d'événements sur place. Nous ne sommes pas partis de rien, nous avons déjà un vécu, mais Flex nous a aidés à mieux nous structurer, via des rendez-vous pour améliorer notre gestion et notre comptabilité. Les contacts sont pluriels, et notre réseau s'étoffe au fil du temps ».

www.agencetoken.com



Edouard ROWLANDSON - Sport & Green

« Créée il y a 3 ans, notre start-up exerçait essentiellement jusqu'ici son activité sur Montpellier. Nous avons fait le choix de s'implanter chez Flex, l'idée étant désormais de venir se développer sur le bassin de Thau. Depuis un an, l'accompagnement de Flex m'a permis de faire partie d'une petite famille de jeunes entrepreneurs au quotidien. Nous partageons nos questions, nos doutes sur nos problématiques ; on est tous dans le même bateau et on se sent soutenus les uns par les autres. Tout cela est hyper bienveillant et dynamisant pour garder le cap et la motivation parce que démarrer une activité est très difficile ».

Au moment de la création, la jeune entreprise avait lancé une gamme de compléments naturels. Elle a ensuite pivoté vers un service de livraison de repas diététiques pour personnes actives et salariés d'entreprise. La mission étant de booster le quotidien de chacun par l'alimentation, apporter du bien-être, améliorer la santé. Edouard s'est inspiré de son propre historique en tant qu'ancien athlète de haut niveau (joueur de l'Arago). « J'avais du mal à traiter les inflammations du quotidien, l'alimentation a joué un rôle essentiel ! Nous facilitons la mise en place d'une alimentation adaptée à la santé de tous via ce service de livraison, les commandes se faisant sur notre site Internet ».

« Flex a été déclencheur dans des choix stratégiques, a financé un accompagnement, du conseil stratégique avec un spécialiste, pour m'aider à prendre des décisions sur la direction que je voulais prendre dans mon business model. Flex a été décisif et débloqué la situation dans un moment de doute. C'est ça l'accompagnement ! Flex finance également un stand partagé avec « Pique-nique » (voir portrait ci-contre) dans le cadre de salons. Flex est aussi en lien avec Blue Invest, ce qui alimente une vraie dynamique et un rayonnement, très attractifs pour les jeunes entrepreneurs. On se sent poussés ! »

www.sportandgreen.com



Agathe SEGURA et Arthur DUPUY - Le Grand Pique-Nique sur la table

Agathe et Arthur, amis d'enfance, ont créé cette start-up en mars 2023, puis rejoint Flex en juin. Après d'autres expériences professionnelles à Paris, le souhait d'Agathe, originaire du Cap d'Agde, était de revenir développer une activité ici. « Nous sommes arrivés « trop tôt », Flex n'était qu'en cours de création. Du coup, nous avons dans un premier temps commencé à travailler avec la Palanquée, qui nous a permis de tester nos premiers prototypes, puis de fil en aiguille, vendre nos premiers produits ». Leur produit phare : une serviette en papier compostable, issue à 100% du recyclage, et qui-plus-est artistique. Un dessin y est apposé à l'effigie de leurs clients, principalement des hôtels et restaurants. Cette innovation permet d'une part de réduire les déchets sur notre territoire et d'autre part, un ancrage dans une dynamique locale, territoriale, sans carbone, et esthétique ! Les associés ont également développé une autre activité : une bouteille d'eau issue d'un upcycling local (avec l'entreprise Chevallier Bouteilles à Gigean). Les bouteilles y sont rachetées moins chères, puis gravées au sein de la Palanquée, toujours pour des restaurateurs demandeurs d'objets stylisés.

« Quand on crée une entreprise, on est plutôt seuls et isolés chez soi, même si on a la chance d'être deux associés. Flex nous a permis de sortir de notre cloisonnement, retrouver d'autres jeunes dans notre dynamisme de créateur d'entreprise. Il y a une véritable émulation, une entraide, des horaires de travail mieux définis, un croisement de nos clientèles. De plus, les connexions de Flex avec Blue Invest, l'Agglo, la Mairie de Sète sont un accélérateur de plein de choses ! Nous goûterons bientôt à l'accompagnement (juridique, comptable, financier...), nous n'en avons pas encore eu le temps. C'est imminent ! Flex nous a également offert l'opportunité d'un stand sur un salon dédié aux plages et paillotes qui aura lieu fin février à Montpellier, stand que nous partagerons avec « Sport & Green » au vu de la cohésion de nos concepts respectifs. Nous serons très contents de mettre en avant notre pépinière Flex lors de ce Salon. »

www.legrandpiqueunique.com



► Ce qui vous attend en 2024 !

De nouvelles réalisations verront bientôt le jour sur le territoire. Certains travaux, déjà bien avancés, seront finalisés en 2024 ou début 2025. Tour d'horizon, non exhaustif, des chantiers qui vont compter.

Le Pôle universitaire Michèle Weil

L'ancien collège Victor Hugo de Sète, fait l'objet d'une rénovation totale (6,87 M€). Il accueillera dès septembre 2024 des formations axées sur le tertiaire, portées par l'IUT, le Campus Connecté, l'École de cinéma Travelling, l'École régionale du numérique.... À terme, 400 personnes investiront quotidiennement cet espace connecté, propice à la création d'idées et à la naissance de projets innovants.



La médiathèque de Balaruc-les-Bains

La première pierre de cet établissement a été posée le 14 septembre 2023, rue Romaine. Un peu plus de 5M€ HT sont investis (par l'Agglopolo, la Région Occitanie et la DRAC) pour financer ce nouvel équipement de 1.000 m² situé à proximité du centre-ville. L'ouverture est prévue pour 2025 (18 mois de travaux).

Le Pôle d'échanges multimodal

La deuxième tranche de travaux (la première s'est achevée en 2019) concerne le parvis nord de la Gare de Sète (côté RD2). L'Agglopolo va en finaliser l'aménagement, d'ici l'automne prochain, en créant un parking de 170 places. En novembre dernier, une passerelle a été installée au-dessus des rails, pour rendre les trois quais facilement accessibles à tous (4 ascenseurs seront installés d'ici fin mars). La livraison du projet dans sa totalité est prévue pour octobre 2024. Montant de l'opération globale (2 parvis) : 19,7 M€ HT.





La modernisation de l'Unité de Valorisation Energétique

56 M€ sont investis pour transformer les déchets non recyclables en énergie verte, ce qui permettra d'alimenter jusqu'à 4.500 foyers en électricité et de produire de la vapeur, utilisée par SAIPOL, un industriel local... et notre station d'épuration voisine, des Eaux-Blanches. L'usine sera équipée d'un nouveau four breveté et aura même la possibilité d'évoluer vers une production locale d'hydrogène. Le chantier a démarré courant 2023 pour une mise en service début 2025.

La nouvelle station d'épuration des Eaux-Blanches

L'équipement d'une capacité de 165 000 équivalents habitants traite désormais les effluents avec une qualité « eau de baignade » et produit du biométhane réinjecté dans le réseau de gaz GRDF. La deuxième phase (livrée fin 2024) consiste à démolir l'ancienne station, pour laisser place à des ouvrages de traitement et à créer un bassin d'orage de 6.000 m³ pour les événements pluvieux. Cet ouvrage de plus de 64 M€ va permettre de faire face à une augmentation de la population sur tout le périmètre collecté tout en protégeant les milieux naturels et en ouvrant des perspectives de préservation de la ressource grâce à la réutilisation des eaux usées traitées.



Ça va bientôt démarrer !



La RD2 requalifiée en voie de bus prioritaire

L'aménagement entre Sète et Balaruc-le-Vieux de cet axe très fréquenté, va débuter en 2024 avec une première tranche de travaux (11 M€ HT), entre le canal de la Peyrade et la Pointe courte. Cette réalisation qui garantira aux usagers une meilleure ponctualité, viendra également compléter la voie verte entre Sète et Balaruc, ainsi que la dernière phase du Pôle d'échanges multimodal de la Gare de Sète. Livraison en septembre 2025.

Ils seront très bientôt inaugurés

- La Station d'épuration de Villeveyrac dont la capacité passe de 3.500 équivalents habitants à 5.500 équivalents habitants avec un bassin d'orage de 800 m³ permettant d'éviter le déversement des réseaux par temps de pluie. Coût des travaux : 2,9 M€ dont 30 % de participation de l'Agence de l'Eau.
- La Gare routière de Balaruc-le-Vieux financée par l'AggloPôle et l'Etat. En service depuis le 23 octobre 2023, elle propose 8 quais de desserte pour les bus.
- L'aménagement de l'aire de Loisirs du Pont-Levis à Sète dont les travaux se sont achevés en décembre 2023. 1,45 M€ ont été investis avec la participation financière de l'Agence de l'Eau, et du Département de l'Hérault pour mieux concilier restauration et désimperméabilisation de l'espace urbain, accueil du public et préservation de la biodiversité.
- Le bassin de rétention des Airoles à Frontignan d'un volume de 25.000 m³, permet d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales et assure la sécurité de la population face au risque inondation. Coût de cet équipement : 1.520.000 €.





► Le territoire se dote d'un schéma de développement touristique à 5 ans

Approuvé par le Conseil communautaire, ce schéma a pour ambition de stabiliser la fréquentation touristique, tout en optimisant les retombées économiques.

« **L**e tourisme représente un enjeu majeur pour nos communes et nos acteurs locaux, non seulement en termes de retombées économiques et d'emplois, mais également comme facteur de rayonnement et d'attractivité du territoire. C'est pourquoi, en janvier 2023, Sète agglomération méditerranéenne a engagé une réflexion visant à renouveler sa stratégie de développement touristique », explique François Commeinhes, Président de l'Office de tourisme.

Ce Schéma de Développement Touristique a été élaboré par le cabinet Voltere, en collaboration avec l'Office de tourisme Archipel de Thau Destination Méditerranée, ainsi que les socio-professionnels des quatorze communes.

Une première phase de diagnostic a permis de définir une stratégie partagée et déclinée de manière opérationnelle sur l'ensemble du territoire, l'ambition commune étant une stabilisation de la fréquentation touristique conjuguée à l'optimisation des retombées économiques.

Quel est le but de ce schéma de développement touristique ?

Il s'agit pour l'Agglo de définir une politique touristique, d'en perfectionner l'organi-

sation et les actions, et de construire un projet d'avenir. Cette stratégie de destination s'organise ainsi autour de 3 objectifs : un tourisme des 4 saisons, un tourisme éco-responsable et un tourisme plus qualitatif.

Et Kelly Bevan, Vice-présidente de l'OT, de préciser : "la qualité à tout moment du séjour est une attente forte des visiteurs. La "destination" porte ce challenge et accompagne les acteurs touristiques pour une montée en gamme de l'offre et l'amélioration constante de la qualité des prestations proposées, et ce pour toutes les périodes de l'année."

Ces objectifs ont été déclinés en 4 axes stratégiques, déclinés en actions.

- Le premier vise à structurer une destination touristique durable d'excellence en Méditerranée. Quelques exemples d'actions : une démarche RSE (Responsabilité sociale des entreprises) et de développement durable de l'Office de Tourisme, l'encadrement des meublés, une sensibilisation des usagers à l'environnement, le déploiement du plan vélo et de l'intermodalité, la valorisation d'une offre « sans voiture », etc.

- Le deuxième axe a pour dessein de consolider l'offre touristique pour un meilleur étalement des flux dans le temps et dans l'espace. L'idée est d'animer les filières prioritaires, comme par exemple

le tourisme d'affaires, la filière culturelle et événementielle en lien avec le projet culturel de territoire ou encore les filières contributives à forte valeur ajoutée comme le bien-être, le sport, le nautisme et le fluvial, ainsi que le terroir. Ce deuxième axe vise également à favoriser l'attractivité de l'intérieur du territoire en créant par exemple des contenus hors saison.

- Le troisième axe entend renforcer la qualité de l'expérience touristique, en accompagnant par exemple les professionnels dans les démarches de qualité ou en améliorant la requalification des espaces publics et la valorisation du patrimoine bâti. Cet axe vise également à améliorer l'expérience et la relation « client » avec un accueil touristique de qualité dans toutes les communes.

- Enfin, il s'agit pour le quatrième axe de piloter ce projet stratégique, en associant l'ensemble des parties prenantes dans la gouvernance et le réflexe « tourisme » : représentants de la société civile, services, élus... La boîte à outils de l'Office de Tourisme sera ici consolidée et adaptée (outils d'évaluation de l'observatoire) afin de répondre aux nouveaux enjeux.

En chiffres

- 📍 10,5 millions de nuitées, un chiffre en constante progression chaque année (+15 %)
- 📍 13,5 millions de visiteurs
- 📍 1 milliard de retombées économiques



ESCALE à SETE

Fête des traditions maritimes

du **26 MARS**
au **1^{er} AVRIL**
2024
escaleasete.com



Création graphique : d'art - graphiques.com



► SAM s'engage pour ses communes

L'Agglopôle, ce sont 14 communes qui se sont rassemblées en 2017 suite à la fusion de Thau agglo et de la CCNBT. Mobilité, sport, développement économique, habitat, culture, environnement... les domaines de soutien financier de l'Agglo sont nombreux pour chaque commune. Dernier zoom sur 4 d'entre elles.

La liste des interventions évoquées ci-après est non exhaustive...

BOUZIGUES
La Perle de Thau...



TRANSPORT / MOBILITÉ

Création de **3 lignes de bus** (20, 23 et 24) depuis la fusion en 2017

1 borne de recharge électrique

3 arrêts de bus mis en accessibilité : 33.378 €

46 bénéficiaires de l'aide pour l'achat de vélos électriques

Installation de **13 arceaux vélos** (9.200 €) et de **2 box à vélos** (4.157 €)



FONDS DE CONCOURS

342.232 € entre 2015 et 2020 pour financer l'aménagement d'une plateforme technique et la construction de garages des ateliers municipaux, l'aménagement du chemin du Clap, l'installation de caméras de vidéoprotection, la réfection de la voirie du chemin du Belvédère, et la mise en accessibilité du cimetière.

538 792 € attribués pour 2021-2026 pour financer le projet d'acquisition, de construction et de réhabilitation de logements communaux à caractère social et d'équipements annexes.



AMÉNAGEMENT / BÂTIMENTS

Musée de l'étang de Thau : travaux et entretien **107.800 €**

Requalification des voiries et réseaux divers de la zone d'activité de la Catonnière : **543.924 €**



HABITAT

9 rénovation de logements aidées via l'ANAH et 8 façades rénovées : **69.000 €** (Agglo **22.800 €**).



DEV ECO ET COMMERCE

19 projets de création d'entreprise soutenus : **160 750 €** de prêts d'honneur (dont 10 prêts de soutien à la filière conchylicole : 38 750 €),

34 entreprises aidées pendant le COVID, soit **68.000 €**



SPORT

Organisation d'une édition du « **Samedi du sport** »



CULTURE

5.000 € de subventions pour le Centenaire Brassens

23.300 € de financement pour des expos et évènements au MET qui a accueilli 75.047 visiteurs depuis 2017.



DECHETS

335.000 € de fonctionnement et **54.700 €** d'investissement par an, pour la collecte et le traitement des déchets.

Installation d'un espace dédié aux restaurateurs et réfection du portail de la déchetterie : **100.000 €**



ESPACES NATURELS

18.290 € pour le plan de gestion des collines de la Moure (sur 5 communes)

6.000 € pour l'étude d'un parcours de randonnée pédestre Bouzigues/Loupian

7.590 € pour une étude d'évaluation des enjeux écologiques parcelles communales

10.695 € pour des actions d'éducation à l'environnement auprès des scolaires



TRANSPORT / MOBILITÉ

Création d'une ligne Montbazin/Sète

1 borne de recharge électrique, mutée en borne rapide : **6.453 €**

3 arrêts de bus mis en accessibilité : **23.501€**

92 bénéficiaires de l'aide de l'Agglo pour l'achat de vélos électriques : **18.400 €**

Améliorer du lien cyclable entre Poussan, Montbazin et Gigean : **220.000 €**

44 arceaux vélos installés : **7.618 €**



FONDS DE CONCOURS

1 M€ (2015-2020) pour financer la salle dédiée aux arts martiaux (dojo), la rénovation thermique et phonique de la salle polyvalente, la construction d'un groupe scolaire à énergie positive, et l'installation d'un gazon synthétique au stade Aldo Segré.

632.229 € (2021-2026) pour la rénovation d'une aire de jeux, rue de la Liberté, l'aménagement du poste de la police municipale, les requalifications de la liaison entre la rue de l'Evêché et la rue des Fauvettes ; des rues du Bosquet, et de la Clau ; du square du capitaine Carles et de la place Charles de Gaulle avec la réalisation d'un city stade.



AMÉNAGEMENT

Construction de la piscine de Gigean : **10,5 M€**

Requalification et extension de la ZAE de l'Embosque : **5,6 M€**

Création d'un giratoire au carrefour d'Issanka estimé à **2 M€**



HABITAT

364.000 € (Parc privé) pour la rénovation de 36 logements, de 9 façades et 1 projet d'installation de panneaux solaires

1,42 M€ (Parc public) pour soutenir 9 opérations de construction de logements sociaux (+ 582.800 € de l'Etat).



DEV ECO ET COMMERCE

22 projets de création d'entreprise soutenus : **254.600 €**

29 entreprises aidées pendant le COVID soit **58.000 €**

2 forums de l'Emploi (**2.600 €**) – 140 visiteurs

17 bénéficiaires de la Clause sociale

8.500 € pour l'aide à l'immobilier d'entreprise (rénovation local)



CULTURE

5.000 € pour le Centenaire Brassens

2.000 € de médiation pour l'Abbaye, conférence hors les murs : 80 personnes

1.100 € pour la Fête du Muscat

CRI : intervenants en milieu scolaire : **19.747 €** pour 400 élèves



DECHETS

1,29 M€ (fonctionnement) et **159.500 €** (investissement) par an, pour la collecte et le traitement des déchets.



ESPACES NATURELS

44.500 € pour l'entretien des cours d'eau (Vène, Barbière, Rieutord)

503.688 € pour l'entretien du massif de la Gardiole, et **121.000 €** pour ses aménagements.

21.730 € pour des actions d'éducation à l'environnement.



TRANSPORT / MOBILITÉ

Création de la ligne 6 (gratuite) assurant la desserte de la gare et du centre-ville et création de la **ligne 8** pour desservir le nouveau Conservatoire

Renforcement de la ligne 5 en période estivale

Des bus jusqu'à minuit sur les lignes 1, 2 et 3

55 points d'arrêt de bus mis en accessibilité

Nouvelle agence commerciale dans le passage du Dauphin

Réseau adapté lors d'évènements majeurs (Saint-Louis, Escalé à Sète...)

330.000 € pour navettes maritimes dans les canaux sétois de mai à septembre

335.000 €/an pour le nouveau service de navettes maritimes entre Sète et Mèze

Pont Sadi Carnot : **3,3 M€**

PEM : **8 M€**

8 bornes de recharge électrique : **117.288 €**

1.176 foyers bénéficiaires de l'aide de l'Agglo pour l'achat de vélos électriques (**235.200 €**)

Totem de réparation vélo installé sur la Corniche de Neuburg (**2.160 €**)



AMÉNAGEMENT / BÂTIMENTS

35 M€ pour les 10 ZAE communautaires

48.525 € d'aides pour les travaux de "La Passerelle"

Aides aux travaux du centre Fonquerne (**49.629 €**), du skate park (**16.000 €**), du stand de tir (**45.957 €**).



HABITAT

Parc privé : 931 logements rénovés : **9,65 M€** d'aides perçues par les habitants (dont **2.950.000 €** de SAM).

Parc public : **5,69 M€** pour soutenir 39 opérations de construction de logements sociaux.

62,68 M€ de garanties d'emprunts aux bailleurs sociaux.



DEV ECO ET COMMERCE

1,17 M€ d'aides pendant le COVID pour **587 entreprises**.

Aide à l'immobilier d'entreprise : 8 sociétés aidées (**941.700 €**)

Prêt d'honneur à la création d'entreprises : 118 projets soutenus (**1,5 M€**)

228 bénéficiaires de la Clause sociale

35.056 € pour Chantier d'insertion au Sémaphore

6.130 € sur les chantier jeunes

Union des commerçants : **17.052 €**



SPORT

3.837.361 € pour soutenir les clubs et **9.200 €** pour les jeunes sportifs de haut niveau

Samedi du sport : **4.700 €** (500 visiteurs)



FONDS DE CONCOURS

1 M€ (2015-2020) pour la requalification de la rue Gambetta, des quais Adolphe Merle et du Docteur Scheydt, les projets AD'AP pour les écoles Arago-Michelet et le Musée Paul Valéry, le déploiement de la fibre optique, la

requalification de la Corniche de Neuburg et la modernisation des espaces touristiques, le réaménagement de l'Entrée Est et la construction du pont des arts et de son giratoire.

1,5 M€ (depuis 2021) pour l'aménagement de la Place Stalingrad, de l'avenue Victor Hugo, de la place Aristide Briand et la création de l'hôtel de Police Municipale.



CULTURE

226.265 € pour le soutien aux festivals sétois depuis 2017

8.518 € pour financer le transport 1.885 élèves vers le Théâtre Molière



DECHETS

12 M€ (fonctionnement) et **1,08 M€** (investissement) pour la collecte et le traitement des déchets



ESPACES NATURELS

1,82 M€ pour les zones humides (Lido, salins de Villeroy, Pont Levis...)

Atténuateur de houles sur le lido : **7,78 M€**

Expérimentation Géocorail (2021-2023) : **382.634 €**

Confortement du Môle St-Louis en 2019 : **723.850 €**

Falaises de la Corniche : **188.000 €** pour étude et confortement

Entretien cordon dunaire : **218.863 €**

Suivi topo du lido : **90.241 €**

Education à l'environnement : **73.812 €**



TRANSPORT / MOBILITÉ

Optimisation de la ligne de bus 17

1 borne de recharge électrique : **2.835 €**

4 arrêts de bus mis en accessibilité : **33.378 €**

64 bénéficiaires de l'aide Agglo pour l'achat de vélos électriques : **12.800 €**

Installation de **27 arceaux** 2 roues (**4.675 €**) et **1 compteur vélo** (**6.305 €**)



FONDS DE CONCOURS

386.115 € (entre 2015 et 2020) pour financer 20 projets, dont l'aménagement d'un skatepark et pumptrack, des travaux d'accessibilité de bâtiments recevant du public, l'amélioration des équipements sportifs (tribunes - complexe sportif), l'aménagement d'un parcours sportif autour du Centre culturel Léo Malet et celui d'une salle ludothèque à la Maison pour Tous.

569.083 € attribués pour 2021-2026 pour financer l'aménagement de l'esplanade Louis Huillet, la construction d'un poste de police municipale, l'aménagement de l'avenue de Maupas et la construction d'un local des festivités et d'une scène de spectacles.



AMÉNAGEMENT / BÂTIMENTS

1,3 M€ pour la requalification de la ZAE des Hauts de Mireval.



HABITAT

188.000 € d'aides pour l'amélioration de l'habitat (Parc privé) : 17 logements (**140.185 €** d'aides mobilisées via l'ANAH) et 26 façades rénovés.

1 projet d'installation de panneaux solaires financé (**47.683 €**)

130.500 € pour soutenir 3 opérations de construction de logements sociaux (+ 102.400 € de l'Etat).

395.904 € de garanties d'emprunts aux bailleurs sociaux.



DEV ECO ET COMMERCE

1 création d'entreprise aidée (**4.500 €**) et **13 entreprises aidées** pendant le COVID soit **26.000 €**.

15.000 € pour l'Office de commerce (pour les 14 communes)



SPORT

6.000 € pour soutenir la jeune athlète de haut niveau Mathilde Descoux

12.100 € pour le transport des scolaires à la piscine

2.500 € pour subvention du trail de Mireval Gardiole athlétisme

13.740 € (coût global pour 6 communes : 82.440 €) pour la création de circuits VTT

dans la Gardiole

Samedi du sport : **3.570 €** - 400 visiteurs



CULTURE

320.000 € de subvention au Pôle Enfance Jeunesse

5.000 € pour le Centenaire Brassens

Subvention de **1.100 €** pour la Fête du Muscat



DECHETS

667.000 € (fonctionnement) et **85.000 €** (investissement) par an, pour la collecte et le traitement des déchets.



ESPACES NATURELS

201.500 € pour les travaux, aménagements et entretien des zones humides (Boulas, Vagaran, Prés, Creux de la Miège ...)

97.952 € pour l'entretien du Massif de la Gardiole

21.400 € pour les cours d'eau

6.375 € pour des actions d'éducation à l'environnement



► Le SAM'PASS pour tous les habitants du territoire

Depuis le 8 janvier, le SAM'Pass, première carte multiservice de l'Agglo, remplace toutes les autres cartes communautaires et donne accès à nombreuses réductions sur le territoire.

Tarifs réduits pour les abonnements de l'Agglo (bus, piscine, médiathèques...), les navettes maritimes, les futurs vélos en libre-service, pour certains spectacles, compétitions sportives, séances de cinéma, pièces de théâtre, visites touristiques, mais également chez certains commerçants, cette carte personnelle, gratuite et réservée aux habitants du territoire, a été pensée pour soutenir le pouvoir d'achat des habitants du territoire, mais également pour créer un véritable sentiment d'appartenance à celui-ci. Toutes les offres sont accessibles directement depuis le site internet (samppass.agglopole.fr) et l'application mobile dédiée.

« Cette initiative s'inscrit dans notre engagement continu envers le bien-être et la qualité de vie de nos habitants. Et je crois fermement que cette carte sera un outil précieux, unifiant nos efforts pour faire de Sète agglomération méditerranéenne un territoire où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir », développe François Commeinhes, Président de l'Agglopôle.

Et Florence Sanchez, Vice-Présidente déléguée aux technologies innovantes, de préciser : *« 12 partenaires privés nous ont déjà rejoint avec des offres concrètes. Le SAM'Pass est évolutif et d'autres services et tarifs préférentiels viendront s'y ajouter au fil des mois... Libres aux commerçants et aux producteurs de rejoindre la liste des partenaires et de proposer l'offre qui leur convient, quand elle leur convient. »*

Le mot des partenaires ...

Jeanne Lafalla, directrice de Sète Croisières : « Sète croisières est partenaire depuis de longue date avec l'Office et sa carte ambassadeur. Nous sommes très contents de participer à SAM PASS, qui permet dès lors aux habitants et aux acteurs du territoire d'avoir un avantage sur les offres de notre territoire. La navette Mèze était aux prémices de ces réductions pour les habitants du territoire. SAM PASS permettra une offre sur l'Aquarius. Et à titre personnel, j'ai également acquis ma carte PASS pour toutes les offres qu'elle propose parallèlement ! »

Jean-François Buisson, directeur de Keolis : « Qu'ils soient déjà abonnés ou non, les usagers pourront recharger leur abonnement et titres de transport au passage du Dauphin sur la carte SAM PASS, une carte unique qui remplace toutes les autres, donnant accès à tous les services de l'agglo, la mobilité et tout le reste. »

Caroline Vigroux, propriétaire du Domaine Hondrat : « Nous sommes ravis de participer à cette initiative ! Concrètement au caveau -qui est ouvert tous les jours-, les porteurs de la carte SAM PASS auront 10% sur l'ensemble de la gamme. Profitez-en, pour la Saint Valentin, la cuvée « Elle et Lui » vous y attend ! »

Raphaël Vion, directeur des cinémas de Sète : « Depuis 5 ans que nous sommes ici, nous essayons de nous associer à toutes les initiatives de la Ville et de l'Agglo. SAM PASS est une belle initiative citoyenne pour relier les communes de l'agglo et les différents publics et nous trouvons normal de s'y associer. Les cinémas de Sète (Le Palace et le Comedia) proposeront une réduction de tarif le jeudi soir, ainsi que des avant-premières, réservées aux porteurs de la carte. »

Le SAM'Pass déjà distingué !

Sète agglomération méditerranéenne a pris un peu d'avance sur les Jeux Olympiques en obtenant pour son projet de « Pass Agglo » la médaille d'or, lors des Assises des usages numériques citoyens le 18 octobre 2023 à Bordeaux. Un trophée obtenu pour la bonne utilisation d'une nouvelle norme (le RFID) permettant via une application mobile, l'accès simplifié et centralisé à différents services de la vie citoyenne (bus, médiathèques, déchetteries, piscines...).



samppass.agglopole.fr

À partir du 1^{er} mars, le SAM'PASS sera demandé pour l'accès aux déchetteries du territoire.





► L'Agglo fait Escale à Sète

La prochaine édition de la « Fête des traditions maritimes en Méditerranée » se déroulera du 26 mars au 1^{er} avril 2024. Très attendue, elle devrait attirer comme en 2022, près d'un demi-million de visiteurs.

L'événement aux retombées économiques exceptionnelles, est devenu l'un des rendez-vous phares de notre territoire. « Comme à chaque édition, notre service Patrimoine vous accueillera tout le week-end, sur le stand de l'Agglopôle, installé Quai du Maroc, pour vous proposer de nombreux ateliers. Et cette année, le Conseil de développement qui sera présent pour présenter ses activités, a concocté un sympathique programme avec animations, ateliers, dégustations. Escale à Sète, c'est aussi l'occasion de sensibiliser les jeunes générations à la protection de l'environnement. Petits écoliers et enfants des centres de loisirs du bassin de Thau seront ainsi accueillis du mardi au vendredi, par nos médiateurs de l'environnement, pour participer à des jeux éducatifs » annonce François Commeinhes, Président de l'Agglopôle.

Des fondamentaux et du nouveau

La Corse sera l'invitée d'honneur de cette fête animée par 400 bénévoles. 130 navires sont attendus, dont le Belem, trois-mâts français légendaire, qui quittera l'Île Singulière à l'issue des festivités pour aller chercher la flamme olympique à Athènes afin de la ramener vers la France. Les animations traditionnelles seront évidemment au rendez-vous (parades d'arrivée et de départ des grands voiliers, visites de bateaux, bataille grandeur nature entre deux répliques de grands voiliers du XVIII^e siècle, grand défilé des équipages...). Avec une nouveauté pour les spectateurs, l'accès à douze villages thématiques sur deux kilomètres de quai, pour être totalement immergés dans l'histoire et dans la vie des gens de mer.

En cette année olympique, les organisateurs ont aussi prévu des jeux maritimes. Une rencontre où les équipages montreront leur savoir-faire traditionnel en matière de matelotage et de voilerie. Avec des épreuves techniques et d'autres, plus physiques. Les plaisirs culinaires ne seront pas oubliés avec de nombreux plats originaux, à savourer au cœur des villages du festival, dans les restaurants labellisés et dans les halles. Côté musiques et chants de marins, 50 groupes internationaux venus du Japon, de Croatie, d'Irlande, ... se produiront à bord des voiliers, au fil des quais, dans les tavernes et sur scène.

Circuler, se garer, tout est fait pour fluidifier

Enfin, Escale à Sète génère un flux important de visiteurs. Pour permettre à tous d'en profiter pleinement, des parkings relais seront disponibles aux deux entrées (ceux du Lido et du Parc Aquatechnique) et un autre à proximité immédiate de la RD600. Des navettes gratuites relieront ces parkings au centre-ville de Sète. Les lignes de bus seront gratuites et renforcées avec des derniers départs à 22h. L'ensemble des infos et déviations seront en ligne sur le site www.mobilite.agglopole.fr.

Bref, de quoi se régaler, l'esprit libéré, pendant ces six jours exceptionnels. À l'abordage !

Toutes les infos sur
escaleasete.com



Le Conseil de développement participe aussi !

Le Codev sera présent sur le stand de l'Agglopôle samedi 30 et dimanche 31 mars, de 13h30 à 16h30, ainsi que lundi 1^{er} avril, de 10h30 à 13h30.

Les membres du groupe « alimentation » ont imaginé une sensibilisation à l'Algues autour de la thématique des 5 sens. Ce parcours sensoriel, conçu pour être rapide (moins de 5 minutes) est intitulé : « L'algue, l'assiette et le territoire »

Le toucher : toucher des Algues qui seront disposées dans un petit bac

L'odorat : sentir une infusion d'algue

L'ouïe : écouter la démarche du Codev autour de l'Algue

La vue : voir l'algues en photo, autour d'un diaporama diffusé sur l'écran

Le goût : goûter une recette à base d'algues, tout en répondant à un petit questionnaire sur l'algue.

Cet atelier ludique a été imaginé autour de la thématique d'Escale à Sète et s'adresse à un public familial, avec des créneaux horaires adaptés en ce sens.



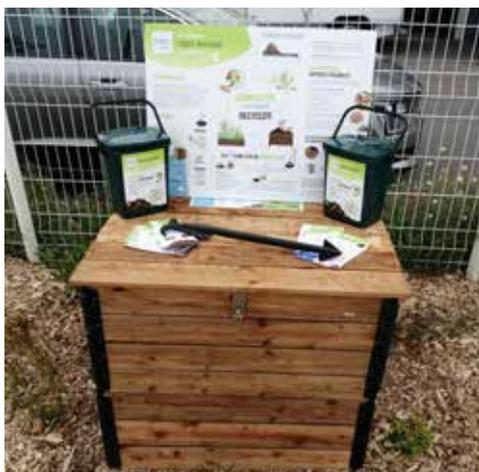
► Trier ses restes alimentaires, c'est possible et recommandé !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, les collectivités sont tenues de proposer à leurs habitants une solution de tri à la source des biodéchets (déchets de cuisine, de jardin) afin qu'ils soient valorisés.

Fortement engagée dans la réduction des déchets de son territoire, Sète agglomération méditerranéenne propose et encourage la pratique du compostage depuis plusieurs années pour réduire la production de déchets à la source. L'enjeu écologique est double : réduire la quantité des ordures ménagères à transporter et à traiter, mais aussi favoriser le retour au sol de ces matières organiques et contribuer ainsi au maintien de la fertilité des sols sans recours aux engrais chimiques.

Distribution gratuite de composteurs individuels

Depuis 2017, l'Agglomération distribue gratuitement un composteur de jardin en bois, sur demande, aux habitants de son territoire. Les composteurs peuvent être récupérés au Complexe Oïkos, mais aussi dans les 7 déchetteries de l'Agglo.



Les médiateurs de l'environnement de la collectivité sensibilisent et forment tout au long de l'année les différents publics au compostage. Ils interviennent dans les écoles, sont présents sur les marchés des 14 communes et sur les manifestations intercommunales. Ils organisent également régulièrement des distributions de composteurs dans les communes, au plus près des habitants, pour faciliter leurs démarches.

À ce jour, 9.500 foyers se sont déjà équipés et trient leurs biodéchets à la maison pour les valoriser en compost. Pour allier valorisation des déchets et réemploi, l'Agglomération va s'équiper cette année de 2.500 nouveaux composteurs individuels réalisés par une entreprise locale à partir de bois de palettes recyclé.

Pour développer le déploiement des composteurs individuels en zone pavillonnaire, le maître-composteur de l'Agglomération mène actuellement un vaste travail avec le service de cartographie de la collectivité pour identifier les secteurs du territoire qui sont peu équipés afin de mener des actions ciblées d'information et de sensibilisation auprès des habitants.

Vous souhaitez vous équiper d'un composteur individuel ? Contactez le service déchets :

04 67 78 55 96
dechets@agglopoie.fr

LES ENJEUX



Réduire de 30 % le contenu des ordures ménagères (soit une diminution de 14 086 tonnes/an sur le territoire)



Réduire la consommation d'engrais chimique et **fertiliser le sol avec un compost naturel**



Réduire l'empreinte carbone liée au transport et à l'incinération de cette matière organique



Déploiement des aires de compostage partagé

Sète agglomération méditerranéenne développe et finance également l'installation d'aires de compostage collectif sur l'ensemble de son territoire pour offrir aux volontaires une solution pratique et responsable pour trier et valoriser leurs biodéchets.

Ces aires fonctionnent grâce aux apports en déchets organiques de plusieurs personnes déposés en un même lieu et à l'implication de « référents composteurs », que ce soit des habitants, des membres associatifs ou encore des responsables d'établissements publics.

Le déploiement sur le territoire est réalisé en collaboration avec les communes. Près de 50 aires collectives ont déjà été mises en place sur l'espace public, dans des quartiers résidentiels, au sein d'établissements publics, notamment scolaires, dans les jardins partagés ou encore en pied d'immeubles. Le développement des aires de compostage partagé devrait s'accélérer en 2024. Plusieurs communes et associations de quartiers ont déjà sollicité l'Agglomération pour être équipées. Pour aller plus loin, Sète agglomération méditerranéenne mentionne également des prescriptions dans tous les permis de construire des futures résidences afin que les promoteurs intègrent dans leur projet des composteurs collectifs. L'Agglomération accompagne les bailleurs et syndicats de copropriété dans la mise en place des sites de compostage partagé, notamment en ce qui concerne la formation des usagers.

Composter sur un site collectif vous intéresse ? Vous souhaitez devenir référent(e) d'une aire de compostage partagé ? Contactez votre commune (domaine public) ou votre syndicat de copropriété (résidence privée) qui fera le lien avec l'Agglomération.

La réflexion sur la collecte des biodéchets se poursuit

L'Agglomération a fait le choix de favoriser la gestion de proximité avec le compostage domestique individuel et les aires de compostage partagé. Elle est prête à répondre à toutes les demandes des particuliers, qu'ils soient en habitat pavillonnaire ou résidentiel.

Elle poursuit toutefois ses études et mènera des expérimentations sur la possibilité d'organiser une collecte séparative des biodéchets en points d'apport volontaire (abris-bacs avec ou sans contrôle d'accès), mais également en porte-à-porte. Cette collecte pourrait s'intégrer aux ordures ménagères. Les habitants seraient invités à trier les biodéchets dans des sacs de couleur spécifique et à les déposer dans les bacs à ordures ménagères. Les sacs de biodéchets et d'ordures ménagères seraient séparés par reconnaissance optique sur une chaîne de tri dédiée.

Cette réflexion est notamment menée dans le cadre de l'élaboration du PLPDMA de l'Agglomération (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). Un groupe de travail composé de techniciens, d'élus et d'associations, se consacre spécifi-

quement sur les biodéchets pour définir la stratégie du territoire.

La mise en place d'une collecte distincte dédiée aux biodéchets est quant à elle d'ores et déjà exclue. Suite aux retours d'expériences des collectivités qui l'ont adoptée, il s'avère que celle-ci génère des coûts considérablement élevés car elle nécessite un passage et un nettoyage fréquent, ce qui entraînerait par ailleurs une importante consommation d'eau. Cette approche serait irresponsable à l'heure où la ressource en eau se raréfie et incohérente avec les actions que mène l'Agglomération pour préserver la ressource.

Le collecte et le traitement des déchets représentent une charge importante pour les collectivités. L'expertise sur le tri à la source des biodéchets est indispensable et Sète agglomération méditerranéenne prendra le temps nécessaire pour trouver les solutions les plus efficaces. L'objectif principal demeure de réduire les déchets, d'optimiser le tri et de diminuer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.



Scannez-moi !



► Romain SALZA, entrepreneur innovant et recycleur d'eau

Docteur en biologie et microbiologie, Romain Salza est un expert reconnu en traitement et réutilisation de l'eau. Fondateur de la société ACQUA.Ecologie installée à l'Ecosite de Mèze, il conçoit des solutions dédiées à la dépollution et à la préservation de la ressource en eau.

Qu'est-ce qui vous a amené à créer la société ACQUA.Ecologie ?

Ma formation et mon parcours professionnel m'ont toujours amené à travailler autour de l'eau et sa qualité. En 2019, c'est donc tout naturellement que j'ai créé une entreprise dédiée à la gestion et à la dépollution de cette ressource.

Par ailleurs, le changement climatique nous impose de nous adapter. Il est aujourd'hui indispensable de développer des solutions pour accompagner la résilience des territoires, favoriser l'autonomie en eau, mais aussi préserver les écosystèmes.

En quoi consiste votre activité ?

ACQUA.Ecologie est aujourd'hui leader de l'innovation dans le traitement et la réutilisation de l'eau pour les milieux terrestres et marins. En résumé, nous concevons l'assainissement du futur grâce à des solutions innovantes ultra performantes qui sont capables d'éliminer les polluants présents dans les eaux usées. Totalement certifiées, modulables, robustes et compactes, nos solutions contribuent à la préservation de l'environnement en traitant les eaux usées et en permettant leur réutilisation sur site une fois celles-ci dépolluées : un enjeu majeur à l'heure où la ressource en eau se raréfie. Nous recyclons par exemple les eaux noires du pôle nautique de Sète qui sont ensuite réutilisées pour le lavage des coques des bateaux.

A qui s'adressent vos solutions ?

Nos systèmes sont simples, économiques et durables, et s'adaptent à tous les environnements, même les plus extrêmes, quel que soit le marché : particuliers, collectivités, industrie, ports, navires, viticulture, santé, armée, etc.

Pourquoi avoir choisi de vous installer à l'Ecosite de Mèze l'an dernier ?

C'est à la fois un choix du cœur par rapport au secteur géographique, mais aussi une volonté forte de contribuer au développement des activités liées à l'économie bleue de ce territoire. Nous sommes aujourd'hui heureux de pouvoir faire revivre l'Ecosite de Mèze, un lieu phare de la recherche et l'ingénierie environnementale afin qu'il devienne un site référence en matière de préservation de la ressource en eau.

Comment s'est passée votre installation sur le territoire ?

Nous nous sentons suivis et accompagnés. L'agence de développement Blue et la pépinière d'entreprises Flex sont de véritables relais sur le territoire. Elles nous permettent de rencontrer des entreprises avec lesquelles des synergies sont possibles. Blue nous a aidé à trouver nos locaux sur l'Ecosite et fait le lien entre nous, les décideurs locaux et les entreprises.

Flex met quant à elle des formations à notre disposition et nous accompagne en réalisant un suivi du développement de notre entreprise.

Y a-t-il un évènement dont vous êtes particulièrement fier ?

Il y en a plusieurs. Tout d'abord, notre participation aux 13^e Assises du Port du futur à Sète car elle nous a permis de présenter notre innovation dans le recyclage de l'eau au niveau portuaire.

Et puis, la reconnaissance de notre savoir-faire, maintes fois primé, que ce soit dans le domaine de l'éco-innovation (Pollutec Innovation Award ; Cleantech Open France...), mais aussi dans le domaine maritime (trophée Port du Futur ; SmartPort Challenge ; prix du Nautic de Paris...). Nous sommes fiers de participer à la construction du port de demain, plus attractif, performant et capable de répondre aux enjeux de transition.

En conclusion, je souhaite rappeler à tous que la réutilisation de l'eau n'est plus une option. Elle est essentielle et nous avons tous un rôle à jouer pour préserver la ressource.

Contact : Romain SALZA

r.salza@acqua.eco
acquaecologie.fr



► Préservation et restauration des écosystèmes : l'agglomération et le Conservatoire du littoral en action

Sète agglomération Méditerranée et le Conservatoire du littoral ont concrétisé leur engagement en faveur de la protection des espaces naturels grâce à une convention de partenariat, impliquant des actions concrètes de déconstruction et de renaturation.

Avec plus de 12.000 hectares de plages, étangs, zones humides, bois et garrigues, et une façade maritime de près de 30 km, les espaces naturels de notre territoire constituent une grande richesse écologique. Leur protection est un enjeu majeur. Ces espaces contribuent à la préservation de la biodiversité, mais aussi au cadre et à la qualité de vie des habitants. Ils sont le support d'activités agricoles, viticoles, pastorales, conchylicoles et de pêche. Ils participent à la régulation climatique, à la protection du littoral et à la prévention des inondations. Ils jouent également un rôle d'épurateurs naturels, restaurant la qualité de l'air, de l'eau et des sols.

Sur notre territoire, le Conservatoire du littoral est propriétaire de 2 465 ha de zones naturelles (marais, anciens salins, zones humides...) sur lesquels se trouvent des bâtiments de nature diverses. Un certain nombre d'entre eux présentent un intérêt historique, architectural ou culturel. D'autres sont sans intérêt patrimonial, disgracieux, voire dangereux pour le public, et ont vocation à être détruits.

Des actions de ce type ont déjà été réalisées ces dernières années. De 2017 à 2019, le Conservatoire du littoral a procédé à la déconstruction de l'ensemble des colonies de vacances

historiquement installées en arrière de la plage des Aresquiers dans un objectif de protection du littoral et des personnes. Sète agglomération méditerranée a porté, quant à elle, le vaste programme de restauration et démolition du hameau bâti des Salins de Frontignan (2017-2019), la déconstruction de l'ancien camping du Bois des Aresquiers (2019), mais aussi de nombreuses démolitions sur des parcelles cabanisées en berge nord de l'étang de Vic.

En 2023, Sète agglomération méditerranée et le Conservatoire du littoral se sont engagés conjointement afin de définir et mettre en œuvre un plan d'actions de déconstruction des unités bâties présentes sur les parcelles acquises par le Conservatoire (28 sont concernées). L'objectif commun étant de préserver et restaurer les milieux naturels.

Au-delà de la restauration écologique des milieux, ces actions permettent également de lutter contre le phénomène de cabanisation, très présent sur notre territoire. L'acquisition de parcelle par le Conservatoire du littoral peut se faire à la demande d'un propriétaire, à l'amiable ou par préemption. L'action foncière sur des parcelles cabanisées permet de stopper l'occupation illégale, mais aussi d'éviter la revente du bien à un particulier.

Les chantiers 2024



En janvier, un chantier de déconstruction et restauration a démarré sur deux parcelles du site naturel de la Conque à Mèze. Il consiste à démolir deux constructions de type cabanons de villégiature (soit 160 m²) au bord de l'étang de Thau et à renaturaliser entièrement les parcelles d'une surface de 2.100 m². Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de Sète agglomération méditerranée pour un montant total de 49.992 €, avec une participation financière du Conservatoire du littoral.

Fin 2024, une déconstruction est programmée sur deux parcelles en berges nord de l'étang de Vic sur les communes de Vic-la-Gardiole et Mireval. Des déconstructions partielles sont également prévues sur le Domaine de Bellevue, à Marseillan.



► Marie CRISTOL, la voix du chœur

Avec le souhait du Conservatoire de développer la filière vocale auprès des plus jeunes, Marie Cristol, Cheffe de chœur, enseigne le chant à la nouvelle Classe à horaires aménagés de musique (C.H.A.M).

Née à Castres, c'est toute petite que Marie démarre le chant dans les chœurs d'enfant, avant de suivre une formation de pianiste. Un parcours démarré à l'école nationale de Castres, Marie rejoint ensuite une classe d'accompagnement piano à Toulouse. En parallèle, elle suit une formation générale à la faculté de musicologie, pour décrocher un CAPES d'éducation musicale et de chant choral. Piano, chant et même flûte traversière, Marie a plusieurs cordes à son arc musical. « *Il a ensuite fallu faire des choix* » explique-t-elle « *et en retraçant mon parcours, la Voix a toujours été le fil rouge, m'a suivie tout le temps : chœur d'enfant, chœur d'ado, chœur de jeune, chœur de conservatoire, chœur d'université !* »

Après son CAPES, Marie est mutée à la Réunion pour enseigner. « *J'ai été coordinatrice de la filière Voix au Conservatoire Régional de la Réunion et dans les chœurs d'enfant. Une expérience formidable, car nous avons été accompagnés pendant deux ans par Claire Marchand, qui est à l'instar des filières voix dans les conservatoires. Nous avons vécu de très beaux projets avec les enfants* ».

Après 18 ans à la Réunion, l'envie de rejoindre le continent avec sa petite famille et retrouver ses racines l'amène jusqu'à Sète. « *Nous sommes ravis de vivre ici, nous prenons nos marques, la vie culturelle y*

est riche », se réjouit Marie. « *J'ai intégré le CRI en septembre, en charge des chœurs d'enfant, du chœur de chambre -qui est uniquement féminin et qui s'adresse à la classe de chant lyrique- et de la formation musicale aussi. La CHAM (Classe à Horaires Aménagés de Musique) vient de démarrer. Les enfants bénéficient d'un enseignement spécialisé gratuit, qui se déroule sur le temps scolaire. La CHAM vocale permet un accès à une éducation artistique de qualité et offre une ouverture culturelle riche* ».

Cette formation est ouverte à tout élève de l'agglomération entrant en CE1 (7/8 ans). Quinze enfants la suivent actuellement, engagés dans un parcours de quatre années. Un appel de nouveaux CE1 (en cours) sera fait chaque année, afin d'ici 4 ans, de former un chœur de 60 enfants.

Et Marie de préciser : « *c'est un projet d'équipe. Nous sommes 4 enseignantes du Conservatoire à intervenir au sein de l'école. Chaque élève bénéficie de cours hebdomadaires (4h30) répartis entre la formation musicale (la « grammaire » de la musique), la formation vocale (la technique vocale, le chant choral) et l'expression scénique (jeu théâtral). La pratique du chant, c'est une école de maîtrise où l'on apprend à s'écouter, à écouter le groupe, comprendre et maîtriser son corps et sa voix* »

Les 15 enfants de la CHAM réaliseront leur première scène lors d'Escale à Sète, au théâtre Molière, dans le spectacle de François MOREL (voir page 25) lors d'Escale à Sète. Ils interviendront sur 2 chansons : « *Tous les marins sont des chanteurs* » et « *Adieu Brest !* ». Le groupe participera aussi au projet de l'EAC avec les classes chantantes de l'école Ferdinand Buisson. Ils se produiront dans la comédie musicale intitulée « *T'es qui dis, t'es d'où ?* » à l'auditorium du CRI au mois de juin.

Jouer sa voix !

Depuis septembre 2023, le conservatoire à Rayonnement Intercommunal propose des Classes à Horaires Aménagés Musique - filière voix, permettant aux élèves inscrits de bénéficier, sur le temps scolaire de cours de musique spécialisés dans le chant choral. Ce dispositif, organisé à l'école Ferdinand Buisson de Sète est accessible à tout élève de l'agglomération entrant en CE1 à la rentrée de septembre 2024.

Les pré-inscriptions sont à réaliser jusqu'au 1^{er} mars. Les ateliers de sélection se dérouleront les 20 et 23 mars.

**Envie de chanter et d'apprendre la musique ?
A vous de jouer !**

Contact Conservatoire : 04 99 04 76 31



► Médiathèques

LES MÉDIATHÈQUES EN ESCALE À SÈTE AVEC LA LUDOTHÈQUE

C'est bien connu, les marins sont très joueurs même si les jeux ont longtemps été interdits sur les bateaux ! Jeux de cartes ou de dés, on se défie, on bluffe, bref on s'amuse et on occupe ainsi les escales quand la météo le permet !

Les médiathèques vous embarquent au cœur de la fête à la découverte de leur collection de jeux. Les ludothécaires pourront vous initier aux multiples jeux de dés et cartes traditionnels.

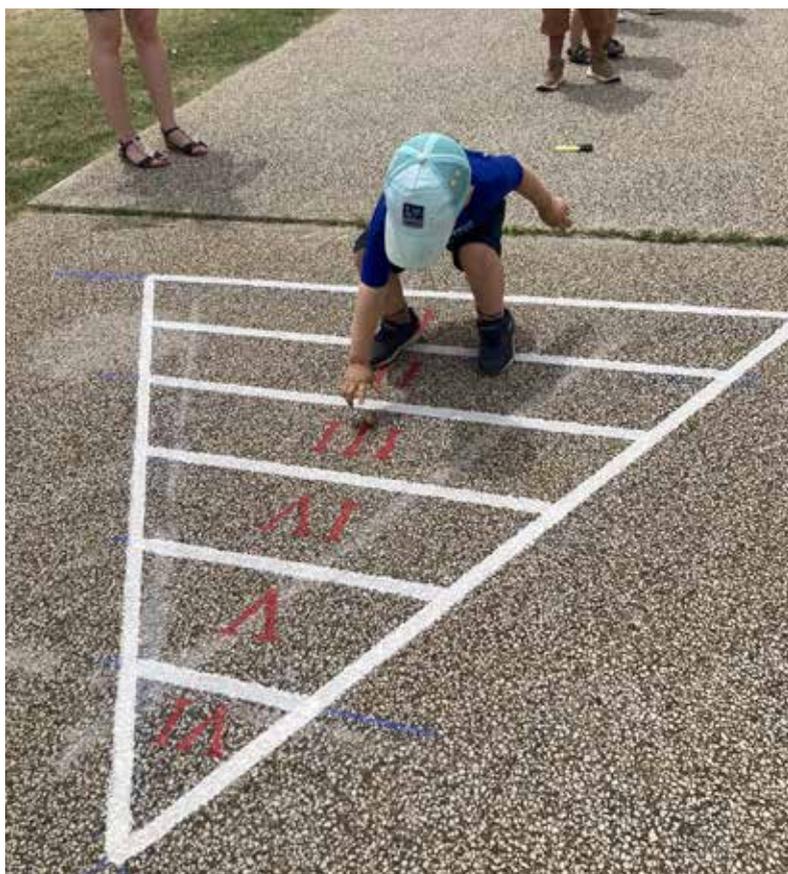
Et puisque l'invité d'honneur nous le permet pourquoi ne pas découvrir la fameuse bataille Corse ou encore à la Scopa un jeu traditionnel dans toute la méditerranée.

Pour les plus jeunes une sélection spéciale Escale sera proposée. Du jeu de mémoire à la re-cherche de la bonne sardine, du jeu de rapidité pour trouver les poissons les plus colorés, du jeu d'adresse pour faire la meilleure pêche !

Retrouvez-nous sur le stand de Sète agglomération méditerranée.

SAMEDI 30 MARS & DIMANCHE 1^{ER} AVRIL (À PARTIR DE 10H)

Tout public à partir de 4 ans.



RÉOUVERTURE DES ÉQUIPEMENTS PATRIMONIAUX DE L' AGGLOPÔLE

C'est à partir du 1^{er} février que le Musée gallo-romain Villa-Loupian et le Musée Ethnographique de l'étang de Thau rouvriront leurs portes au public. Le Jardin Antique Méditerranéen à Balaruc-les-Bains sera de nouveau accessible au 1^{er} Mars après une fermeture annuelle hivernale nécessaire à l'entretien et préservation des collections.

L'occasion de présenter ces trois sites sous un nouveau jour grâce à un programme d'animations et d'expositions à destination de tous !

Une nouvelle offre pour les établissements scolaires primaires du territoire

Envie de découvrir les collections permanentes et temporaires des musées et jardin de Sète agglomération méditerranée avec une classe ?

N'attendez plus et prenez contact avec les équipes des trois sites (musée Villa Loupian, musée de l'étang de Thau et Jardin Antique Méditerranéen). Dorénavant il sera possible pour les enseignants des établissements scolaires primaires du territoire, de les découvrir gratuitement et en autonomie avec leurs classes.

En nouveauté pour 2024 : Alea Jacta est : Faites vos jeux !

Connaissez-vous le jeu de la Marelle, des Latroncules ou du Delta ? Les équipes du Musée Villa-Loupian et du Jardin Antique Méditerranéen vous invitent à venir tester les jeux appréciés par les peuples de l'Antiquité ! Des séances de jeux de plateaux et/ou d'adresse pour des parties endiablées ou convivialité et partage seront au rendez-vous !

Après-midi Jeux antiques

LES MERCREDIS 14 ET 21 FÉVRIER DE 14H À 17H

Tout public - Gratuit

MUSÉE GALLO-ROMAIN VILLA LOUPIAN

Soirée Jeux antiques

LE VENDREDI 29 MARS DE 19H À 22H

Public adulte et adolescent - Gratuit

JARDIN ANTIQUE MEDITERRANEEN



A DÉCOUVRIR : UNE EXPOSITION DE L'ARTISTE JACQUES BARRY AU JARDIN ANTIQUE MÉDITERRANÉEN À BALARUC-LES-BAINS.

Pour cette nouvelle saison 2024, le réseau Patrimoine et Archéologie de Sète agglomération méditerranéenne aura le plaisir d'accueillir un travail de création in situ autour des collections vivantes du Jardin ; avec l'exposition « les 5 saisons » de l'artiste Jacques Barry qui démarrera dès le 7 Mars au Jardin Antique Méditerranéen.

Sur les notions d'impermanence et de durabilité dues aux cycles de la vie des végétaux en résonance avec celle de la vie humaine. L'œuvre de JACQUES Barry s'articule autour de signes très épurés s'approchant des pictogrammes (images simplifiées) et recherche du langage direct avec une peinture sans fioriture débarrassée du poids des impératifs historiques.

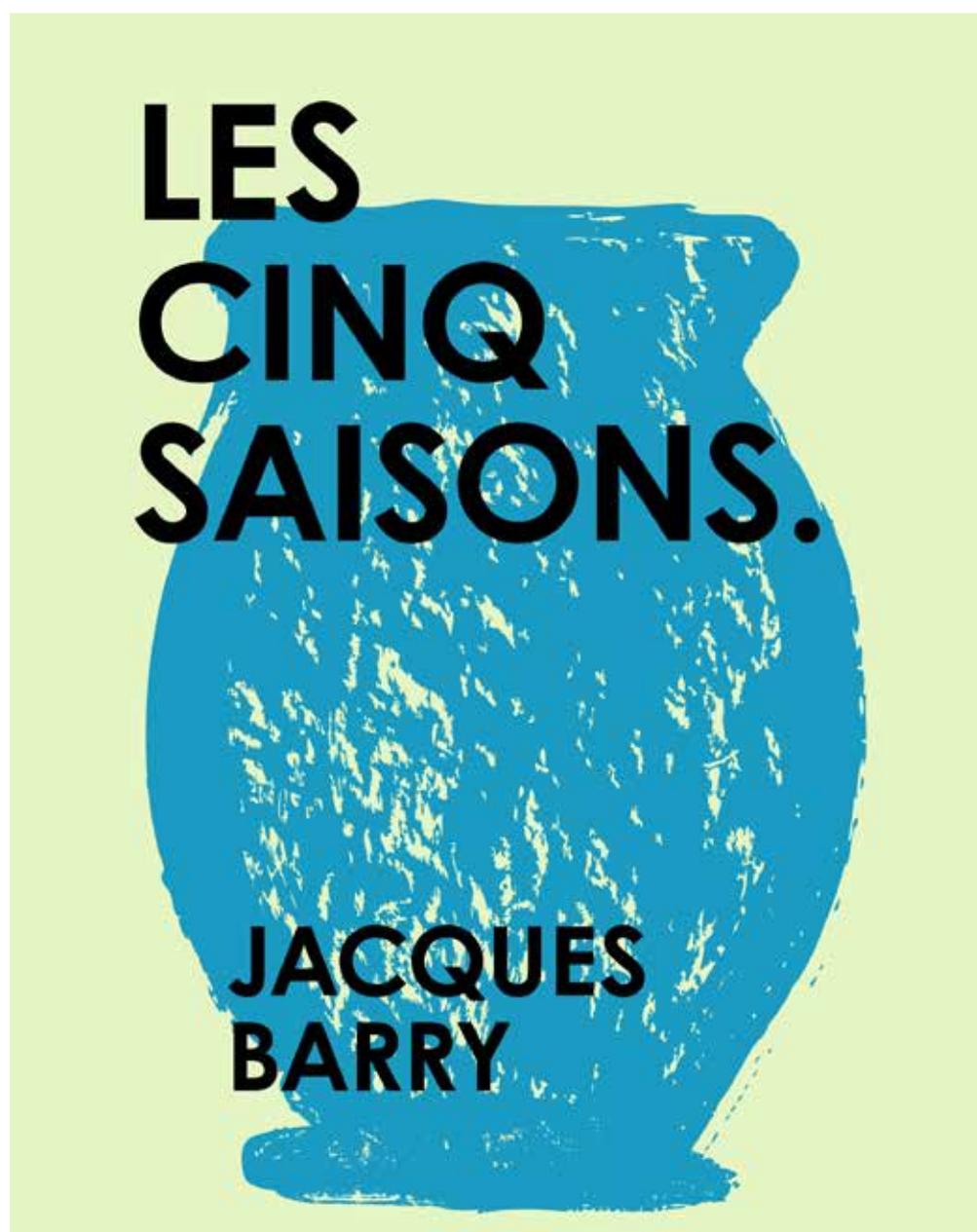
Jacques Barry est né en 1943 à Limoges. En 1972, il est professeur aux Beaux-Arts de Saint-Etienne et le restera jusqu'en juin 2006. Il vit et travaille actuellement à Paris et Saint-Etienne. Il a montré son travail régulièrement dans plus d'une soixantaine d'expositions personnelles en France, en Europe ou aux États-Unis et plus de cinquante expositions collectives dans le monde. Le domaine où Jacques Barry a diffusé ses œuvres est, pour ainsi dire, sans limites, puisque trois de ses toiles ont fait, dans l'espace, avec l'astronaute français Michel Tognini, quatre-vingt fois le tour de la terre, en 1999 au cours de la quatre-vingt-quinzième mission de la navette spatiale Columbia.

Exposition du 8 Mars au 9 Juin 2024.

Jardin Antique Méditerranéen

Accès dans les conditions normales d'entrées (fermé les lundis).

Vernissage le 7 mars à 18h30.



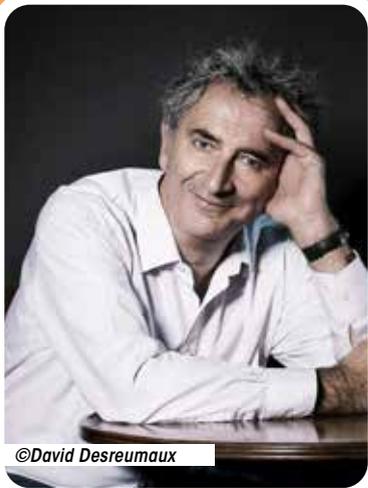
TOUT LE PROGRAMME SUR

WWW.PATRIMOINE.AGGLOPOLE.FR

Artiste en Lumière

Zoom sur le spectacle « Tous les marins sont des chanteurs », qui aura lieu au théâtre Molière les 24 et 25 mars.

Interview de François Morel



©David Desreumaux

Avec Gérard Mordillat et Antoine Sahler, vous êtes l'un des trois auteurs de cette pièce...qu'est ce qui en a inspiré la création ?

Une histoire d'amitié entre nous trois, et la découverte dans un vide-grenier, d'un fascicule de chansons qui me disaient quelque chose parce que mon grand-oncle chantait l'une d'entre elles... De là, nous sommes partis à la découverte d'un personnage : Yves-Marie le Guilvinec, à la fois poète et marin, et peut-être chanteur breton. Mais cet homme a-t-il vraiment existé ? Laissons planer le mystère...

La Bretagne et la mer ont l'air de vous fasciner. Rêviez-vous d'être un pêcheur breton ?

Non, vraiment sur un bateau, je ne sers absolument à rien (rires), j'aime surtout regarder la mer. Mes grands-parents paternels étaient bretons, je les rejoignais en vacances, c'est un endroit où j'aime aller.

Le chant et la poésie ont une place très importante dans ce spectacle... Vous étiez vous-même venu chanter avec Yolande Moreau pour le centenaire Brassens en 2021...

Je garde un excellent souvenir du centenaire Brassens. En effet, le chant et la poésie prennent de plus en plus de place et je vais l'année prochaine revenir un peu au théâtre. Plus jeune, je ne savais pas si je voulais faire comédien ou chanteur. Je voulais être artiste ! J'étais plus fasciné par les chanteurs que les comédiens. On pouvait acheter leurs disques, alors que l'on ne pouvait voir les comédiens seulement à la télévision. Brassens a été très important dans ma formation, dans mon amour pour les lettres. Il m'a initié à plein de choses, je lisais tout ce qu'il disait. Au-delà de ses chansons, j'adorais cette personnalité-là, j'aimais son goût pour la littérature, pour les écrivains, pour la poésie. Je suis vraiment ravi de venir à Sète pour ce spectacle.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux spectateurs ?

C'est un spectacle très divers, à la fois très fantaisiste et très grave parfois, on passe d'une minute à l'autre à des sentiments très différents. On rit beaucoup mais pas que ! On met de temps en temps le doigt sur des problèmes très contemporains et sur lesquels on peut réfléchir « ensemble ». C'est surtout la métaphore du bateau qui m'intéresse : quand on est sur une galère, le mieux c'est de chanter tous ensemble. Je trouve que c'est un peu l'ambiance du moment. Les chansons de marin ça sert à être dans le partage et à faire front ensemble face à la tempête. J'aime cette idée-là.

MARS

Tous les marins sont des chanteurs

Théâtre Molière->Sète

► Dimanche 24 mars 2024, à 16h, et lundi 25 mars 2024, à 20h



Pour fêter les 120 ans du Théâtre Molière et pour notre plus grand bonheur, François Morel transforme la grande scène en immense voilier... Avec ses musiciens, il s'empare du répertoire joyeux des chansons de marins, hymnes des navigateurs et des poètes de la mer pour ce concert inaugural d'Escale à Sète.

Feuilletant une vieille revue trouvée dans un vide-grenier, François Morel découvre les chansons d'un marin breton, Yves-Marie Le Guilvinec, disparu en mer en 1900. Auteur inconnu natif de Trigavou, celui-ci laisse à la postérité des poèmes tracés au calva, des lettres imbibées de tafia et une existence d'oublié océanique. Avec ses complices Gérard Mordillat et Antoine Sahler, François Morel réhabilite cette poésie populaire, ode à l'ivresse de l'air salé, à la liberté et à la fête.

Avec François Morel à la proue, l'humour est sur le pont et les chants de marins gonflent les voiles !

PLUS D'INFOS ET TOUT LE PROGRAMME SUR
WWW.TMSETE.COM

Les infos des Communes



Une première parade réussie!



C'était la première fois que Mireval proposait une parade de Noël avec le Comité des fêtes et ce fut un succès! Il y avait foule ce 2 décembre pour admirer les trentaines de costumes de mascottes, d'elfes, et d'anges sur lesquels des centaines de leds s'illuminaient. Il a fallu près de deux mois aux couturières bénévoles pour réaliser ces costumes. Malgré le froid, tout avait été pensé pour réchauffer le public venu en masse : vin chaud, marrons, marché artisanal, retraite aux flambeaux. Le Père Noël a réussi à se frayer un chemin sur son char lumineux pour saluer les enfants. Plus de 50 bénévoles ont pris part à cette parade, sans compter les artistes de "Music Art Event" qui ont mis l'ambiance. Pas de doute, la parade de Noël est désormais inscrite aux rendez-vous immanquables de Mireval!



Les écoliers villeveyracois plantent des mellifères



Le 24 novembre dernier, les élèves de l'école élémentaire publique et école privée de Villeveyrac ont participé à une matinée

de plantations, rendez-vous annuel très attendu. Après une marche dynamique de 4,5 km, ils sont arrivés sur le lieu choisi, situé sur les hauteurs de la commune. Ils ont alors entamé la plantation de semis et arbustes avec entrain et concentration. Par grand vent, les enfants ont œuvré à ensemer ces terres en mélangeant diverses plantes mellifères résistantes, peu gourmandes en eau et fortement appréciées des insectes pollinisateurs : arbusier, romarin, laurier, thym, sauge, origan, pommier scion, troène... Après l'effort, le réconfort, avec un pique-nique dégusté à l'abri du vent. Merci aux enfants, aux enseignants, aux parents accompagnateurs et aux agents du service technique qui ont permis la réalisation de ce beau projet.

Conférence sur les violences intra-familiales



Le 23 novembre dernier, les gendarmes de la Maison de Protection des Familles 34 de Lunel, unité départementale spécialisée dans la protection et la lutte contre les violences intra-familiales, ont donné une conférence qui avait pour objectif de sensibiliser et informer les personnes présentes par le biais d'une présentation claire et percutante. C'est par l'intermédiaire de l'AggloPôle et de son référent du « Comité de l'Égalité Femmes/Hommes » que cette soirée a pu être organisée. L'interaction s'est très vite établie entre les gendarmes et les participants, en présence de Monsieur le Maire. Ce moment d'échange, que beaucoup ont estimé trop court, fut riche d'enseignement et de bienveillance. Cette unité spécialisée était déjà intervenue dans les écoles en septembre dernier sur le thème du harcèlement. Le CCAS et la Police Municipale travaillent de concert sur ce type de problématiques et restent à l'écoute de chacun en cas de besoin.



« Engagé pour le végétal », la commune récompensée



La commune s'est vu attribuer la plus haute distinction de la Charte « Engagé pour le végétal » pour la gestion écologique de ses espaces verts : abandon des bâches plastiques, bonnes pratiques de plantation et choix de végétaux adaptés, pratiques de tailles douces et raisonnées, perméabilité des sols, maîtrise de la consommation d'eau, gestion en faveur de la biodiversité, formation et communication... Première commune du territoire intercommunal à obtenir le niveau le plus élevé de ce label (3 rainettes), Montbazin est récompensée pour sa prise en compte du végétal comme élément du vivant à part entière et comme atout grâce aux nombreux services rendus : rafraîchissement de l'air, amélioration du cadre de vie et de la santé, accueil de la biodiversité...

Un chantier d'insertion pour le patrimoine



Intégrant la dimension sociale dans tous ses projets, la municipalité a débuté un important chantier au cœur du village avec l'association Passerelle Synergies, dont l'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle de 12 personnes éloignées de l'emploi en leur proposant un contrat de travail alliant temps de production, formation et accompagnement socio-pro-

fessionnel. Le projet consiste durant 6 mois à rénover la place des Colonnades, lieu de vie situé sur l'emplacement du Château Romieu-Chambert construit au XVIII^e siècle. Au programme : amélioration de l'esthétique du site et de son accessibilité, et végétalisation à base de plantes méditerranéennes. De quoi valoriser tous les patrimoines (historique, végétal mais aussi humain) pour les générations futures.



📍 **Une maison de la citoyenneté**



La municipalité poursuit son action en faveur de la démocratie participative avec l'ouverture d'un nouveau lieu d'échange et de dialogue au cœur de Mèze : la « maison de la citoyenneté », située rue de la loge. Tous les mardis, de 18h à 19h30, les élus y accueillent des Mézoises et des Mézois pour des « rencontres citoyennes » sous forme de « café-débat ». A la différence des grandes réunions publiques, ces rencontres citoyennes sont des rendez-vous de proximité d'un format plus réduit, ouverts à tous, pour échanger librement avec les élus municipaux sur les sujets du quotidien ou sur les grands projets du mandat.

📍 **Transition énergétique à l'école**



La transition énergétique, engagée par la municipalité, se poursuit aussi dans les établissements scolaires. Avec l'appui d'Hérault Énergies, la Ville de Mèze modernise les systèmes de chauffage des écoles Coty et Clemenceau. Les chaudières à gaz vieillissantes sont remplacées par des chaudières à granulés bois, une source d'énergie à la fois efficace, économique et écologiquement vertueuse. L'école Hélianthe s'inscrit également dans la transition écologique. À la suite d'un diagnostic mené par Hérault Énergies, la Ville engagera plusieurs chantiers sur l'établissement en 2024 : désimperméabilisation et végétalisation de la cour, travaux de géothermie, mise en accessibilité avec l'installation d'un ascenseur et création d'un préau.



📍 **Une nouvelle saison culturelle**



Cirque, musique, littérature, patrimoine, expositions, parcours urbain, visites guidées ou virtuelles, rencontres, résidences et ateliers : à Frontignan la Peyrade, en 2024 plus que jamais, la culture sera partout et pour tous ! Pour cette saison culturelle, la ville continue de s'inscrire comme l'un des chefs-lieux de la culture sur le bassin de Thau, sous une multitude de formes. Retrouvez en le détail sur frontignan.fr ou en scannant le QRcode de l'affiche.

📍 **Démographie : une ville toujours plus dynamique et attractive !**



Selon les derniers chiffres de l'Insee, Frontignan la Peyrade confirme la constance de sa progression démographique et la vitalité de son territoire. Deuxième ville la plus peuplée du Bassin de Thau après Sète, elle atteint dans cette dernière étude les 24.040 habitants, contre 23.705 habitants recensés en 2022. Avec une augmentation régulière de plusieurs centaines de personnes chaque année, la ville se place entre Poussan et Mèze parmi les trois communes du Bassin de Thau qui ont gagné le plus de nouveaux habitants en une année.



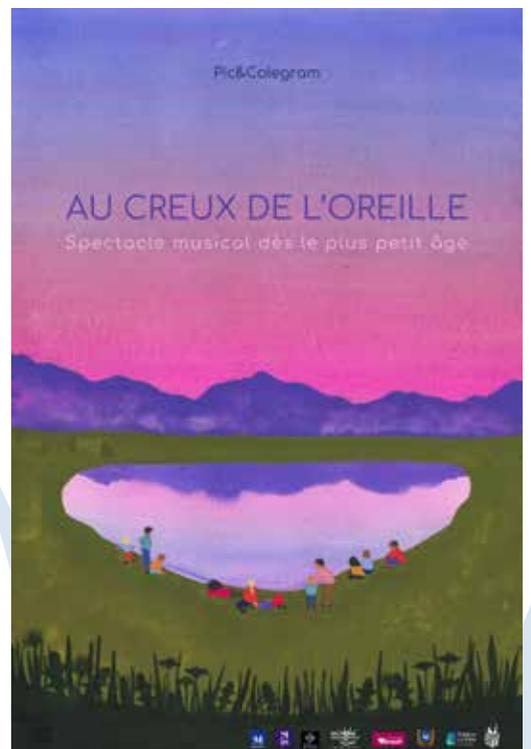
📍 **Des bancs autour des arbres**



De nouveaux bancs ont été installés autour des arbres au parc de Tabarka situé au bord de la lagune de Thau. Ces aménagements sont à l'initiative du conseil citoyen. Ils ont été installés par l'entreprise Dick Van Diepen design basée à Aix-en-Provence. Les bancs sont en Ipé qui est une essence idéale pour tout aménagement extérieur. Il ne craint ni l'humidité, ni les chaleurs extrêmes. C'est un bois solide ayant une durée de vie de plus de 20 ans. Installées en trapèze afin de permettre cette jolie forme, ces assises sont également suffisamment larges pour pouvoir y pique-niquer ou tout simplement s'y reposer confortablement. Budget pour les 5 bancs : 9.000 € TTC.



📍 **Au creux de l'oreille**



En partenariat avec le service Culture et Patrimoine de l'AggloPôle, le TMS et la Ville de Balaruc-le-Vieux, la compagnie PIC ET COLEGRAM animera des ateliers en mars 2024 avec les enfants. Ce projet vise, au travers de différents temps d'échanges, l'imprégnation et la captation sonore de l'univers musical à partir des chants et

comptines dans une relation d'échanges et de complicité avec les adultes. Il s'agit d'un projet mené à l'école maternelle, aux accueils de loisirs 3-6 et 6-12 ans, en partenariat avec l'association Sol de Andalous. « Au creux de l'oreille » est conçu comme un instant suspendu, comme une plongée dans l'intimité des « donneurs de chansons ». Les voix des trois musiciennes se mêlent à celles de chanteurs d'un instant. Le violoncelle, la flûte en sol et la kalimba accompagnent et construisent ce voyage sensible, au creux de l'oreille des tout-petits et des tout-à-fait-grands qui les accompagnent. Une restitution pour les familles et les acteurs aura lieu vendredi 29 mars.



Un marché de Noël inédit



Le marché de Noël a surpassé les attentes attirant plus de 1.000 personnes. Avec la participation de près de 35 exposants, le marché a offert une diversité d'articles artisanaux et de délices festifs, transformant le camping en un véritable village de Noël. Cette initiative audacieuse a dynamisé le site et renforcé le tissu social autour de la magie des fêtes. Les animations et spectacles ont captivé le public créant un équilibre parfait entre divertissement, tradition et surmontant les réticences. Malgré les préoccupations initiales, la réussite incontestable de cet événement prouve que parfois, sortir des sentiers battus peut être la clé pour créer des moments uniques. Ce marché de Noël au camping restera sans aucun doute dans les mémoires comme un exemple de réussite audacieuse.

Verte initiative



Le Conseil départemental de l'Hérault a créé l'opération "8.000 arbres par an", un projet visant à favoriser la plantation d'arbres au sein des projets communaux.

Loupian a répondu favorablement à cette initiative qui s'inscrit dans le projet de la municipalité d'aménager et de valoriser l'environnement communal. En effet, la présence d'arbres dans les espaces publics contribue également à améliorer la qualité de vie des Loupianais. Au-delà de l'aspect esthétique, "8.000 arbres par an" représente une réponse concrète aux enjeux environnementaux actuels. Les enfants de l'école ont joué un rôle actif en participant à la plantation de 19 arbres avec les services techniques, offrant ainsi une expérience éducative précieuse sur l'importance de la nature et de la responsabilité environnementale.



Une parenthèse O'balia aux Thermes



A la fin de l'année dernière, le spa thermal O'balia a fermé ses portes pour deux ans et demi de travaux d'extension et de réhabilitation. A terme, le centre de bien-être balarucois devrait être équipé de plusieurs bassins dont une piscine couverte et un village de hammams. Pendant la fermeture, une Parenthèse O'balia ouvre au sein des Thermes. Six cabines de soins y sont créées. Une nouvelle carte de soins a été pensée avec des soins esthétiques, des modelages à l'eau thermale assurés par les praticiennes d'O'balia, le tout à des tarifs abordables. Complémentaire à l'espace santé des Thermes, la Parenthèse O'balia sera accessible dès le 1er mars prochain.

Le député de la circonscription en visite à l'espace solidaire



Sylvain Carrière, député de 8e circonscription, était dernièrement en visite à Balaruc-les-Bains et plus particulièrement à l'Espace Solidaire. Il y a été accueilli par

Geneviève Feuillassier, Première adjointe au maire de Balaruc-les-Bains, déléguée aux solidarités et Vice-Présidente du CCAS. Cet équipement, ouvert en 2022 et géré par le Centre Communal d'Action Sociale, propose en son sein, une épicerie solidaire mais également des espaces de vie où sont régulièrement organisés des ateliers thématiques ouverts à tous les Balarucois. Et c'est notamment cette pluralité d'actions qui a intéressé le député de l'Hérault qui s'est dit impressionné par le travail réalisé en faveur des personnes fragilisées et de la vie sociale locale. Un sujet qui lui tient particulièrement à cœur.



Le pont des Arts est ouvert !



Ouvert à la circulation depuis le 10 janvier, le Pont des Arts permet désormais de desservir le Conservatoire et les commerces et entreprises des alentours dans le cadre des travaux du quai des Moulins. Il est actuellement impossible de rentrer dans Sète en prenant ce pont, le quai des Moulins étant en travaux. Ce quai sera ensuite en sens unique : de Sète vers le Conservatoire. Il faudra attendre la création de la voie de contournement derrière le Conservatoire pour rejoindre le parking Cayenne ou la gare, voie dont les travaux débuteront dans le courant de l'année.

Sète lance sa mutuelle communale



Afin d'apporter des solutions efficaces à ses habitants, la municipalité a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt. Les services de la mairie, appuyés par un cabinet expert, ont retenu deux partenaires : MUTAMI et Mutuelle santé citoyenne Sète (M.S.C. Sète), dans le cadre d'un partenariat entre La Fédération Française Mutuelle Santé Citoyenne et NUOMA, lesquels seront représentés sur Sète par LG3A Assurance). Avec

cette mutuelle communale, totalement adaptée aux Sètois, la Ville répond ainsi à une problématique de santé publique et soutient le pouvoir d'achat de ses habitants. En effet, aider les habitants à mieux se soigner, à adapter leur formule de mutuelle en fonction de leurs besoins réels, c'est ce que la municipalité espère avec cette mutuelle communale.

Les offres des deux mutuelles retenues sont proposées aux habitants par les deux partenaires présents sur la ville. Chaque partenaire a défini trois niveaux de protection. Chacun dispose d'une agence sur Sète. Les Sètois éligibles sont tous les résidents de la ville. Ils n'ont aucune obligation de souscription. La demande de devis est gratuite. Les deux partenaires se sont également engagés dans une mission de conseil, de prévention et d'accompagnement : clarté des offres, pas d'augmentation tarifaire sur 2024, explications concernant le 100% santé ou la complémentaire santé solidaire C2S (contributive ou non contributive) proposée sous conditions de ressources par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



Fiches agricoles

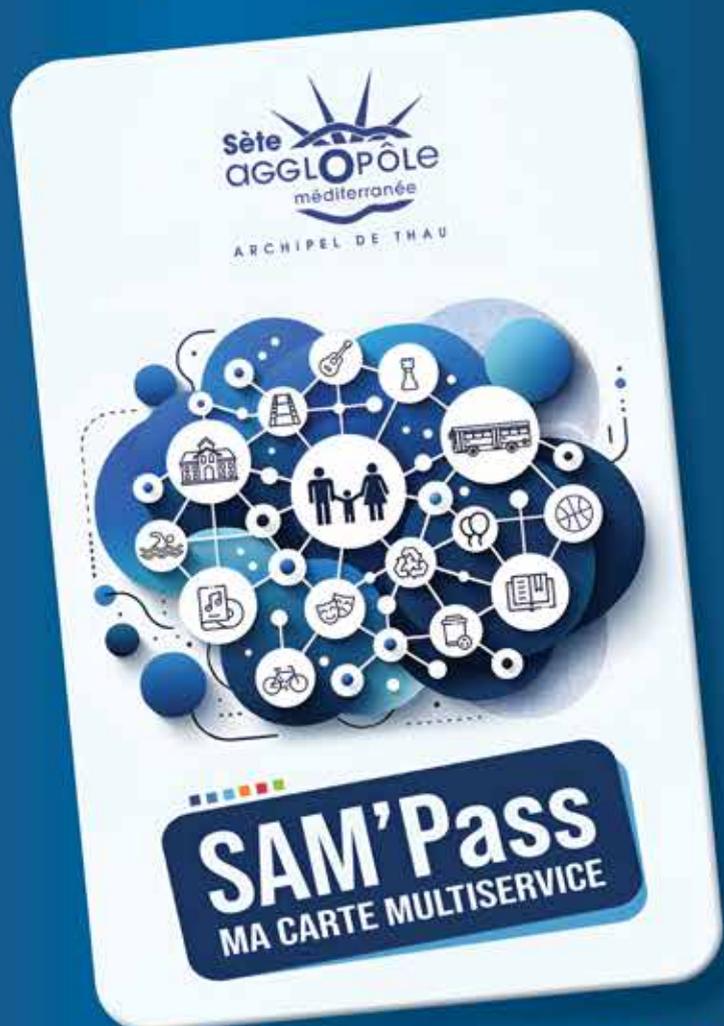


La commune de Gigean a acheté près de 8ha de friches agricoles pour y installer des activités agricoles avec l'aide de SAM, du SMBT et du Département. Il s'agit du site de la Tétragone sur lequel sont déjà implantés un céréalier et une exploitante gigeannaise pour du maraichage et des légumineuses. Le 20 janvier, l'association « La Forêt Globale » a procédé aux premières plantations en permaculture de haies et d'arbres fruitiers avec l'aide du Conseil Municipal des Jeunes de Gigean et leurs parents mais aussi du maire Marcel Stoecklin entouré de nombreux élus. Les bénévoles du Secours Populaire y ont aussi participé et réfléchissent avec l'équipe municipale à mettre sur ce terrain du maraichage en agroforesterie pour satisfaire les besoins des familles nécessiteuses du village. Les plantations vont se poursuivre tout l'hiver. Les bénévoles intéressés par la protection de la biodiversité et la production d'une alimentation locale et saine seront invités à apporter leur participation.



RÉDUCTIONS, BON PLANS, AVANTAGES...

Obtenez gratuitement votre carte
SAM'Pass, simplifiez votre quotidien
et vivez plus fort votre territoire !



samppass.agglopole.fr



TRIBUNES LIBRES

2024 est là et nous vous la souhaitons la meilleure possible.

En 2023, nous avons été les témoins d'errements, de choix politiques hasardeux et de décisions unilatérales d'un président envers sa majorité. Il y a eu des avertissements, mais il en a fait fi. Le bien-fondé de ses décisions pour l'ensemble des 14 communes suscite interrogations et doutes.

Ses choix politiques ne permettent pas la prise en compte des préoccupations et des intérêts de toutes les communes. Les décisions sont prises de manière arbitraire, sans tenir compte des implications réelles sur les contribuables et les citoyens en général. Cela entraîne un sentiment d'injustice et de mécontentement. Et les maires des communes, conseillers communautaires, sont en 1ère ligne. Nous avons eu des échos, durant la période des fêtes, de remous ici ou là...

Ce choix de gouvernance manque de transparence et de responsabilité. Les décisions sont prises sans consultation ni débat public, ou même, et c'est là le plus grave, avec consultation et débat public, pour le même résultat : le fait du prince.

Cela nuit à la confiance des citoyens envers leurs édiles et à la légitimité de leurs actions.

Lors du dernier conseil de l'année, ont été remises sur la table des augmentations du tarif de l'eau, de l'assainissement, des déchets pro. Les 1ers sont votés à une voix, le dernier, retoqué. Les maires des 14 communes, dans leur majorité, ont refusé d'être une fois de plus mis devant le fait accompli, responsables eux-aussi de leurs administrés, et du développement de leurs communes.

L'agglomération bénéficiait d'un trésor de guerre mais se voit réduite à de l'emprunt, à des avances de trésorerie vers des sociétés satellites, à une explosion de budget de fonctionnement pour, toujours, un service au public dégradé.

Il est temps de se réveiller, car les statues n'apporteront rien dans l'immédiat, aux habitants du territoire. Tout comme une démultiplication d'équipements dont la pertinence laisse rageur ou songeur. Au choix.

Les Élus Communautaires du groupe Thau Ensemble

Bonne et heureuse année 2024 !

Cette année accrochez-vous ! les prix vont décoller et ça va tanguer !

Le quotidien des Français devient de + en + difficile, avec les augmentations répétées des produits de consommation courante, des carburants, de l'eau, du gaz, de l'électricité. Et tout cela impacte très négativement leur pouvoir d'achat.

Sète agglomération Méditerranée ne résiste pas au chant des sirènes des augmentations, avec son président macroniste qui semble suivre la voie du maître !

Ainsi les habitants du territoire ont dû encore une fois courber l'échine et accepter l'augmentation, en 2023 (après celle de 2022), de la taxe foncière de + de 200 €, comme nous l'avions dénoncé lors du vote par la majorité du taux, celui-ci passant de 2,33 à 4,10 %.

À cette augmentation s'ajoute celle du prix du m³ de l'eau qui a été votée à une voix près lors du dernier conseil communautaire, celle des tarifs des déchets des professionnels échappant au vote d'une voix ! Les habitants du territoire, et surtout de la ville phare, ont beaucoup de mal à se loger, car les prix d'acquisition des logements neufs et anciens, ont augmenté considérablement, ainsi que la taxe foncière, laissant la part belle à des personnes nettement plus aisées venant prendre leur retraite au soleil.

Les prix des biens à louer ne dérogent pas à la règle et se sont également envolés, sauf dans certains quartiers, où des populations peu regardantes se logent dans des logements souvent insalubres, loués par des marchands de sommeil sans vergogne !

Qu'en pensent les élus communautaires ?

Dans un autre registre tout aussi préoccupant : le nombre de permis de construire octroyés pour des constructions en bord du lido de Frontignan. Quid du débat sur l'avenir du littoral, lorsque qu'on voit le nombre de constructions neuves fleurir encore sur le trait de côte frontignanais !

Qu'en pense le vice-président à la transition écologique et aménagement durable du territoire ?

Passe-droits, incompétence ou complicité ?

Les Élus Communautaires du groupe Divers Droites

Le Campus Connecté, la solution innovante « post bac » !

Futurs bacheliers, étudiants en réorientation ou adultes en reconversion, la formation qui vous intéresse peut certainement se préparer au Campus Connecté !

Porté par le service « Formation, Enseignement Supérieur et Recherche » de l'Agglomération, le Campus connecté est installé dans les locaux du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Manitas de Plata. Il est une solution innovante pour préparer une formation « post bac » et de l'enseignement supérieur.

Plus de 2.000 formations de type DAEU, BTS, Licence, Master mais également des formations certifiantes et qualifiantes sont accessibles dans les principaux champs disciplinaires (droit, sciences humaines et sociales, disciplines scientifiques et technologiques...).

L'implantation locale du Campus Connecté sur le territoire apporte une réponse au plus proche de chez vous en :

- Proposant un lieu propice à l'apprentissage tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé sur le plan organisationnel, méthodologique ou encore motivationnel par les tutrices du campus.
- Mettant à disposition l'équipement et matériel informatique nécessaires à une action de formation à distance.
- Permettant aux personnes en situation de handicap, Sportifs de Haut Niveau ou ayant une problématique de mobilité géographique de bénéficier d'un accès facile à l'apprentissage.
- Offrant un environnement convivial, gratuit et stimulant.



Pour nous rejoindre :

Pensez Campus Connecté lors de vos vœux sur Parcoursup du 17 janvier jusqu'au 14 mars 2024 (Filtre: Aménagement / Enseignement à distance)

Positionnez-vous sur le site internet de Sète Agglomération (agglopoled.fr) rubrique « habiter et se former »

...Et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : campusconnecte@agglopoled.fr »

Oriane Lacaille sur scène en mars

Festival de Thau & « Des Femmes et des Arts »

À l'occasion de la Journée Internationale des droits des Femmes, le 8 mars prochain, et dans le cadre de la saison culturelle de la ville de Mèze, le Festival de Thau propose un apéro-concert autour de la chanteuse et musicienne Oriane Lacaille.

L'artiste connaît bien le Festival de Thau et y a déjà joué plusieurs fois : en famille avec son père René Lacaille, et en couple avec Bonbon Vodou. La voici cette fois pour son premier album en son nom, sorti en octobre dernier, et qui rencontre un succès national.

« Iviv ! » a même été classé dans le top 10 des albums francophones de l'année par RFI.

Habitante du bassin de Thau, Oriane Lacaille fait, dans sa tournée, une étape particulière à Mèze pour un moment plus familial, plus intime, à la rencontre de son public de cœur.

Zoreille par sa mère, créole par son père, **Oriane Lacaille porte en elle le métissage créole de la Réunion ainsi que l'héritage familial de la musique.**

À la fois chanteuse, percussionniste, auteure, compositrice et interprète, son univers musical est multicolore, nourri d'inspirations africaines, indiennes, malgaches et européennes.

« Iviv ! » signifie « ça vit ! » en créole

Et de vie, pour celle qui chante, danse, joue sur les scènes du monde depuis l'enfance, sa musique en est pleine.

Elle compose et joue de son ukulélé (ou du takamba petite guitare d'origine gnawa) et chante en créole et en français, en glissant de l'un à l'autre comme une seule et même langue.

Pour ce premier projet, Oriane Lacaille s'est entourée de sa famille de cœur : à ses côtés sur scène, **Héloïse Divilly à la batterie et Yann-Lou Bertrand aux contrebasse, trompette et flûte.**

Parmi les invités de l'album, on retrouve la violoncelliste et chanteuse Leyla McCalla, Piers Faccini, Laura Cahen, et enfin son compagnon Jerem.

La musique chez les Lacaille se vit donc en collectif et en famille. Mais dans la tradition réunionnaise, la musique n'était



surtout pas affaire de femmes. Rebelles et musiciennes, la grand-mère et les tantes Lacaille ont contourné les interdits, ouvrant la voie à Oriane et à toutes les femmes de sa génération... Pour notre plus grand bonheur !

APÉRO-CONCERT

en collaboration avec le service culturel de la Ville de Mèze

vendredi 8 mars 2024
salle Jeanne-Oulié à Mèze

Infos pratiques

- 19h : ouverture des portes (bar et petite restauration sur place)
- 20h : concert

Où se garer ?

Parking du château
Privilégiez le co-voiturage

Infos, tarifs et réservation
sur festivaldethau.com





Sète
AGGLOPÔLE
méditerranée
ARCHIPEL DE THAU



L'OURSINADE DE THAU

DÉGUSTATIONS & ANIMATIONS
PLACE LÉON BLUM, RUE GAMBETTA & RUE DE STRASBOURG *
— SÈTE —

{ VENDREDI 15 MARS | 18H30-23H
SAMEDI 16 MARS | 11H-22H }

WWW.AGGLOPOLE.FR



ville de sète